



4

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Crans.*

---

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages.*

Lausanne, le *29 décembre* \_\_\_\_\_ 1911.

Pour le Département :

Le Chef du service de police,

*P. Lucet*



1879

1879

1879

1879

## Registre des mariages A.

N° 1

Marquerat  
et Misteli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marquerat Marius Edouard

Agriculteur

Célibataire

originaire de Lutry domicilié à

Vesemose (Cui) France né à

Gilly le quatre avril

mil huit cent quatre vingt sept fils de

Jean Henri Samuel Marquerat vigneron et de

Rosine née Pesseyre sa femme

à Virzél

2. Misteli Marie

Sans profession

Célibataire

originaire de Syssach (Berne) domiciliée à

Vesemose (Cui) née à

Boltigen (Berne) le huit mai

mil huit cent nonante deux fille de

Johannes Misteli, agriculteur et de

Marxanna née Hinz, sa femme

à Vesemose (Cui)

Comme témoins :

1. Meichtry Joseph agriculteur à La Rippe

2. Meichtry Henriette ménagère à La Rippe

Les publications ont eu lieu à Lutry et Hirschberg (Syssach)

le seize et à Vesemose (Cui) le dix sept décembre

mil neuf cent onze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ceans, le 6 Janvier 1912.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
soit autorisation de célébrer  
le mariage à Ceans.

Les époux :

Marius Marquerat.

Marie Misteli.

Les témoins :

Meichtry Joseph La Rippe

Meichtry Henriette id.

L'officier de l'état civil :

Juste Secoultre

Communiqué aux officiers de l'état  
civil de Lutry et Hirschberg.

## Registre des mariages A.

N° 2

Vulliez et Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vulliez Paul Marc, agriculteur, célibataire

originaire de Crans \_\_\_\_\_ domicilié à  
Charannes de Bogis \_\_\_\_\_ né à  
Crans \_\_\_\_\_ le onze décembre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt huit \_\_\_\_\_ fils de  
Vulliez Julien Louis, a Genere \_\_\_\_\_ et de  
Jenny Constance nee Deblue \_\_\_\_\_  
à Charannes de Bogis \_\_\_\_\_2. Magnin Marthe Louise, sans profession  
célibataireoriginaire de Fournex \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Crans \_\_\_\_\_ née à  
Fournex \_\_\_\_\_ le vingt juin \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_ fille de  
Jean Charles Magnin, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Amélie Louise nee Beaumillod, les deux décédés.  
à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Marc Deblue agriculteur à Châtagnierian Fournex  
2. Odile Lecoultre sans profession à Crans.Les publications ont eu lieu à Crans et Charannes de Bogis  
le cinq janvier & à Fournex le six janvier de l'année  
courante.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans \_\_\_\_\_, le vingt six janvier 1912. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé  
2. " " de la fiancée  
3. Acte de publication de Crans  
4. " " de Fournex  
5. " " de Charannes de Bogis.

Les époux :

P. Vulliez  
M. Vulliez nee Magnin

Les témoins :

M. Deblue  
A. Lecoultre

L'officier de l'état civil :

J. Lecoultre

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Cosyvet. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 3

Liardon et  
Bill.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardon Emile François fonctionnaire postal  
Célibataireoriginaire de Montheroz (Vaud) domicilié à  
Genève né à  
Commugny le huit janviermil huit cent quatre vingt cinq fils de  
Jules Rodolphe Liardon, agriculteur et de  
Tarsille nie Comtois, sa femme  
à Crans.2. Bill Ida, modiste  
Célibataireoriginaire de Herried (Berne) domiciliée à  
Crans (Vaud) née à  
St Antony (Sribourg) le trente janviermil huit cent quatre vingt huit fille de  
Johannes Bill, décédé et de  
Elise Trachsel, sa mère, à Leimiswil (Berne)  
à

Comme témoins :

1. Marius Liardon agriculteur à Crans
2. Marie Bill sans profession à St Gall

Les publications ont eu lieu à Genève le treize, à Crans le  
dix huit, à Herried le dix neuf et à Montheroz  
le vingt cinq janvier de l'année courante.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le dix février mil neuf cent douze

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Certificat de publication  
délivré par l'état civil de  
la Commune de Genève.

Les époux :

Marius Liardon  
Ida Liardon  
née Bill

Les témoins :

Marius Liardon  
Marie Bill

L'officier de l'état civil :

Jusé Secoultre

Communiqué au Bureau  
de l'état civil de Genève  
Genève et Kirchberg.

Registre des mariages A.

N° 4  
Stokoy et  
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stokoy Jules Louis Ernest Alfred  
 Agriculteur  
 Célibataire  
 originaire de Charannes de Bogis domicilié à  
Charannes de Bogis né à  
Charannes de Bogis le treize janvier  
mil huit cent huitante fils de  
John Louis Stokoy et de  
Eugénie Hortense née Parissod  
 à Charannes de Bogis

2. Bron Hélène Auguste  
 Sans profession  
 Célibataire  
 originaire de Bougy Villars et Vetry domiciliée à  
Genève aux Saux-Vives née à  
Bougy Villars le douze novembre  
mil huit cent huitante cinq fille de  
Alfred Charles Bron et de  
Marie Anna née Raymond, les deux décédés  
 à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Brocard représentant à Crans  
 2. René Brocard id. à Crans.

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis et Vetry le sept. aux Saux Vives, Genève le neuf. et à Bougy Villars le onze décembre de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le 27 décembre 1912

Pièces déposées :

- 1° L'extrait de naissance du fiancé
- 2° " " " " de la fiancée
- 3° Acte de publication de Vetry
- 4° " " " " de Bougy Villars
- 5° " " " " Genève
- 6° " " " " de Charannes de Bogis.

Les époux :

Jules Stokoy  
Hélène Bron

Les témoins :

L. Brocard  
J. Bron

L'officier de l'état civil :

J. Lecoultre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Le n° 4 de la page 4 est celui de la dernière inscription fait dans l'année 1912. Les deux doubles du présent registre sont conformes: ce que nous certifions.  
 Crans le 31 décembre 1912.  
 L'Officier de l'état civil:  
 Juste Lecoultre

Un double a été remis à l'Autorité cantonale le 9 janvier 1913 conformément au S 14 de l'ordonnance sur les registres de l'état civil du 25 février 1910.  
 L'Officier de l'état civil:  
 Juste Lecoultre

Registre des mariages A.

N° 1 Ramel et  
Cheralley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramel Jules François, agriculteur  
Célibataire

originaire de Château d'Oex domicilié à  
Charannes de Bogis né à  
Charannes de Bogis le vingt deux février

mil huit cent quatre vingt huit fils de  
Ramel François, agriculteur et de  
Elisa Marianne née Cherallax  
à Charannes de Bogis

2. Cheralley Jeanne Louise, sans profession  
Célibataire

originaire de Puidoux domiciliée à  
Mont le Grand née à  
Mont le Grand le vingt deux mai

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de  
Henri Cheralley et de  
Emma Louise née Caillat  
à Mont le Grand

Comme témoins :

1. Edmond Brocard à Crans Agriculteur
2. Henri Golay à Charannes de Bogis Agriculteur

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis le 19, à  
Puidoux, Mont le Grand et Château d'Oex  
le 20 décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le 24 janvier 1913

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. is is de la fiancée
3. Autorisation des parents de la fiancée
4. Acte de publication de Puidoux
5. is de Charannes de Bogis
6. is de Mont le Grand
7. is de Château d'Oex.

Les époux :

François Ramel  
Jeanne Ramel née Cheralley

Les témoins :

Edmond Brocard à Crans  
Henri Golay Charannes

L'officier de l'état civil :

Juste Vaccubre

Communiqué à St Saphorin par  
Château d'Oex & Rolle.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

à Crans le 28.1.1913  
L'Officier  
S. S. S. S.



## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2

Allombert  
et Cazeau

Le 26 Octobre 1926, Allombert  
Célestin Joseph, a été reçu citoyen  
genevois ressortissant de la Commune  
de Petit Saconnex.

Crons le 24 Juin 1927.

Officier de l'état civil:  
J. Secoultre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allombert Célestin Joseph, Quaticien  
Célibataire

originaire de Vich, Vaud domicilié à

Crons né à

Crons le vingt deux juillet

mil huit cent quatre vingt deux fils de

Allombert Jean Baptiste, décédé et de

Marie Catherine Alphonsine née Gaudin à Crons

à

2. Cazeau Josephine Couturier  
Célibataire

originaire de Beljech, Oude, France domiciliée à

Tatiana Commune de Crons née à

Hermance, Genève le trente un Octobre

mil huit cent quatre vingt neuf fille de

Cazeau Jean, concierge et de

Cécile Marie née Cusenax

à Tatiana Commune de Crons

Comme témoins :

1. Jenny Excoffier Allombert à Crons

2. Auguste Excoffier Allombert à Crons

Les publications ont eu lieu à Crons le 28 février et à Vich  
le 1<sup>er</sup> Mars de l'année courante.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Crons, le vingt cinq Mars mil neuf cent  
treize

Pièces déposées :

1 et 2. Actes de naissance des fiancés

3. Consentement des parents de la fiancée

4. Certificat de nationalité de la fiancée

5. Promesse de mariage

6. Autorisation du C. d. Etat

7 et 8. Actes de publications de

Crons et Vich

9. Certificat de capacité de la fiancée

Communiqué au bureau de l'état

civil de Requiens et à la

Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Célestin Allombert,  
Josephine Allombert née  
Cazeau

Les témoins :

Jenny Excoffier - Allombert  
Aug. Excoffier - Allombert

L'officier de l'état civil :

J. Secoultre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3  
Liardon  
et Demoincel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardon Marius Félix, Agriculteur  
Célibataire

originaire de Montherod, Vaud domicilié à  
Crans né à

Commugny le vingt deux janvier  
mil huit cent quatre vingt deux fils de  
Jules Rodolphe Liardon et de  
Farsille nie Contat  
à Crans

2. Demoincel Louise Delphine  
Répasseuse  
Célibataire

originaire de Crans domiciliée à  
Crans née à  
Crans le vingt sept décembre

mil huit cent nonante fille de  
Demoincel Jean Louis, décédé et de  
Julie Ernestine, nie Christinet Bonjour  
à Crans

Comme témoins :

1. Hélène Demoincel à Crans  
2. René Brocard à Crans.

Les publications ont eu lieu à Crans le 27 Août et à  
Montherod le 28 Août 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le vingt six Septembre mil neuf  
cent treize

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Acte de naissance du fiancé  
2<sup>o</sup> Acte de naissance de la fiancée  
3<sup>o</sup> Acte de publication de mariage  
de Crans.  
4<sup>o</sup> Acte de publication de mariage  
Montherod.

Les époux :

Marius Liardon  
Louise Liardon nie Demoincel

Les témoins :

Hélène Demoincel  
René Brocard

L'officier de l'état civil :

Juste Ceculley

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Epinel.

Registre des mariages A.

N° 4

Gay et Bidau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay Victor Emile  
 Célibataire  
 Agriculteur  
 originaire de Crans domicilié à  
Crans né à  
Crans le douze juin  
 mil huit cent quatre vingt six fils de  
Gay Jacques Emile Louis, agriculteur et de  
Josephine Antoinette née Moarmillod  
 à Crans

2. Bidau Marie Marguerite  
 Célibataire  
 Ménagère  
 originaire de Cully et Sully domiciliée à  
Grens née à  
Sasigny le vingt un décembre  
 mil huit cent quatre vingt huit fille de  
Bidau Louis décédé et de  
Sophie née Chollet à Grens  
 à \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
 1. Bertha Pilloud domiciliée à Marchissy  
 2. Emile Gay Syndic à Crans

Les publications ont eu lieu à Crans le 23, à Grens le 24, à  
Cully le 24 et Sully le 24 Octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le 11 Novembre 1913

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé
2. is is de la fiancée
3. Acte de publication de Sully
4. is is de Cully
5. is is de Grens
6. is is de Crans.

Les époux :

Victor Gay  
Marie Gay née Bidau

Les témoins :

Bertha Pilloud  
Emile Gay

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoultre

Communiqué au bureau de l'état  
 civil de Sully, Cully et  
 Singsins.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Le N° 4 de la page 8 est celui de la dernière  
 inscription faite dans l'année 1913.  
 Les deux doubles du présent Registre sont conformes.  
 Ce que nous certifions.  
Crans le 31 décembre 1913.  
 L'Officier de l'état civil.  
 Juste Lecoultre  
 Un double a été remis à l'autorité cantonale le 8 janvier  
 1914, conformément au § 14 de l'ordonnance sur des  
 Registres de l'état civil du 25 février 1910.  
 L'Officier de l'état civil.  
 Juste Lecoultre

Mariage à Crans le 10.11.1913

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1  
 Rolax et  
 Bourquignon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rolax Auguste  
 Célibataire  
 Employé aux C. F. F.  
 originaire de Gilly \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Dijonne Dept de l'Yonne, France \_\_\_\_\_ né à  
 Gilly \_\_\_\_\_ le douze Avril \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt quatre \_\_\_\_\_ fils de  
 Henri Auguste Rolax, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Jenny née Perri, sa mère, à Gilly.

2. Bourquignon Julie Isabelle  
 Célibataire  
 Menegerie  
 originaire de Bogis-Bosseuy \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Ornex / Nyon \_\_\_\_\_ née à  
 Kolea Dept d'Alger le vingt janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt douze \_\_\_\_\_ fille de  
 Jules Henri Bourquignon, Agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Isabelle née Orado, son épouse à Ornex

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Bourquignon agriculteur à Ornex / Nyon
2. Charles Secoubre agriculteur à Crans.

Les publications ont eu lieu à Gilly le neuf, à Ornex et  
 Bogis-Bosseuy le onze et Dijonne le douze Avril  
 mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le 1<sup>er</sup> Mai 1914

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Certificat de publication  
 délivré par l'état civil de  
 Gilly. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué au Bureau de l'état  
 civil de Gilly. \_\_\_\_\_

Les époux :

Rolax Auguste  
 Rolax Julie née  
 Bourquignon

Les témoins :

C. Bourquignon  
 Chécoubre

L'officier de l'état civil :

Juste Secoubre

Registre des mariages A.

N° 2  
Francfort & Fournier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francfort Alexis Henri agriculteur  
Veuf de Sidrémie Jeanne Marie Pélicie  
Dalleizette des le 1<sup>er</sup> Mai 1914.

originaire de Begnins domicilié à  
Versoix, Ain, né à  
Stoy le vingt cinq juillet

mil huit cent septante six fils de  
Jean Louis Francfort et de  
Marie Louise Keller, décédés

à  
2. Fournier Sina Renée, ménagère  
Célibataire

originaire de Vorey H<sup>e</sup> Savoie domiciliée à  
Bogis-Bossey née à  
Chasommes de Bogis le dix sept juillet

mil huit cent huitante sept fille de  
Jean Louis Fournier et de  
Louise Jeanne Bourquignon

à Bogis-Bossey

Comme témoins :

1. Augusta Lumstein domiciliée à Crans

2. Martha Fournier à Gex la Ville

Les publications ont eu lieu à Begnins le 9. Bogis-Bossey  
le 14 et Versoix le 15 Septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le 3 Octobre 1914.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
soit autorisation de  
célebrer le mariage d'église  
par l'état civil de Begnins.

Les époux :

Alexis Francfort  
Renée Francfort  
née Fournier

Les témoins :

Augusta Lumstein  
Martha Fournier

L'officier de l'état civil :

Juste Secouche

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Begnins et à la  
Chancellerie.

M. de Crans le 9 novembre 1914.  
J. de Crans

## Registre des mariages A.

N° 3

Saravy et Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saravy Aimé \_\_\_\_\_  
 Agriculteur \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_  
 originaire de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Crans \_\_\_\_\_ né à  
 Payerne \_\_\_\_\_ le dix Septembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huitcent quatre vingt neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Saravy Alfred, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Bertha nie Pettet \_\_\_\_\_  
 à Sierre Valais \_\_\_\_\_

2. Blanc Eugénie Augusta \_\_\_\_\_  
 Couturière \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_  
 originaire de Bons, Haute Savoie \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Crans \_\_\_\_\_ née à  
 Crans \_\_\_\_\_ le vingt deux décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Eugénie Blanc, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Augustine Louise nie Pasche, sa femme \_\_\_\_\_  
 à Crans \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Hélène Maréchal domiciliée à Crans
2. J. Noisette, instituteur remplaçant à Crans.

Les publications ont eu lieu à Crans le 22 et à Payerne  
 le 23 Octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le quatre décembre 1914.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé
  2. " " de la fiancée
  3. Consentement des parents de la fiancée
  4. Permis de séjour de la fiancée
  5. Acte de publication de Payerne
  6. " " de Crans
  7. Certificat de capacité  
matrimoniale de la fiancée.
  8. Autorisation du C<sup>o</sup>l<sup>e</sup> d'état.
- Communiqué aux bureaux de l'état  
 civil de Payerne et à la  
 Chancellerie.

Les époux :

Aimé Saravy  
 Eugénie Saravy née Blanc

Les témoins :

Hélène Maréchal  
 J. Noisette Inst.

L'officier de l'état civil :

Juste Secoutte

Le N° 3 de la page 11 est celui de la dernière  
 inscription faite dans l'année 1914.  
 Les deux copies du présent Registre sont conformes.  
 Ce que nous certifions.

Crans le 31 décembre 1914.

S. Officier de l'état civil.

Juste Secoutte

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1  
Martin et Sallax

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Maurice Jean Louis  
Célibataire  
Maurice  
originaire de Charannes de Rogis et Château d'Or domicilié à  
Rogis-Bossey né à  
Rogis-Bossey le vingt sept Avril  
mil huit cent huitante neuf fils de  
Martin Jules Louis à Rogis-Bossey et de  
Marie Julie nee Martin deiciée

à  
2. Sallax Marguerite Charlotte  
Célibataire  
Institutive  
originaire de Serey domiciliée à  
Rogis-Bossey née à  
Sausanne le vingt six Octobre  
mil huit cent quatre vingt cinq fille de  
Louis Henri Sallax Professeur de chant et de  
Fanny Louis Henriette nee Bolomey

Comme témoins :  
1. Adèle Secaultte à Crans  
2. Oscar Bernard Instituteur à Crans.  
Les publications ont eu lieu à Rogis-Bossey et Charannes  
de Rogis le 16 Mars, à Château d'Or le 17 et  
à Serey le 18 Mars de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le 6 Avril 1915.

## Pièces déposées :

- 1: Acte de naissance du fiancé
- 2: " " de la fiancée
- 3: " de publication de Serey
- 4: us de Château d'Or
- 5: us de Rogis-Bossey
- 6: us de Charannes de Rogis

## Les époux :

Maurice Martin  
Marguerite Martin nee Sallax

## Les témoins :

Adèle Secaultte à Crans.  
Oscar Bernard à Crans.

L'officier de l'état civil :

Juste Secaultte

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Château d'Or  
et de Serey.

## Registre des mariages A.

N° 2.  
Pradervand et  
Lachat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pradervand David  
Célibataire  
Agriculteur  
originaire de Corcelles, près Payerne domicilié à  
Belle-Terne, Commune de Bogis-Bossey né à  
Corcelles, près Payerne le quatre octobre  
mil huit cent quatre vingt cinq fils de  
Pradervand Emile, agriculteur et de  
Marie, Elise, née Rapin  
à Belle-Terne, Commune de Bogis-Bossey

2. Lachat Hortense, Augusta  
Célibataire  
Cuisinière  
originaire de Presilly (H<sup>te</sup> Savoie) domiciliée à  
Belle-Terne, Commune de Bogis-Bossey née à  
Céligny le dix sept mai  
mil huit cent quatre vingt quatre fille de  
Lachat, Joseph, Marie, décédé et de  
Julie, née Jardil  
à Céligny

Comme témoins :

1. Fried. Seeger, à Céligny  
2. P. Vurlod, à Bogis-Bossey

Les publications ont eu lieu à Corcelles, près Payerne le  
1<sup>er</sup> octobre 1915 et à Châtaignier, Cha.  
Bogis-Bossey le 1<sup>er</sup> octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le 26 octobre 1915

## Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Acte de naissance du fiancé  
2<sup>o</sup> " " de la fiancée  
3<sup>o</sup> Promesse de mariage  
4<sup>o</sup> Permis de domicile de la fiancée  
5<sup>o</sup> Autorisation du Conseil d'Etat  
6<sup>o</sup> Acte de publication de Corcelles p. S.  
7<sup>o</sup> " " Bogis-Bossey  
8<sup>o</sup> Certificat de capacité matrimoniale

Communiqué au Bureau de  
l'état civil de Corcelles  
près Payerne et à la  
Chancellerie

## Les époux :

Pradervand David  
Pradervand Hortense  
née Lachat

## Les témoins :

Fried. Seeger, Céligny  
P. Vurlod, Bogis-Bossey

L'officier de l'état civil :

Abernethy suppl.



Registre des mariages A.

N° 3 Hediger et  
Bubloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hediger Sicien Marius  
Célibataire  
Jardinier  
originaire de Reinach Argovie domicilié à  
Crans né à  
Gland le vingt Mai  
mil huit cent quatre vingt six fils de  
Jean Siment dit Constant Hediger Journalier et de  
Adèle Rosalie née Cherpilloz  
à Bieme

2. Bubloz Alice Marguerite  
Célibataire  
Couturière  
originaire de Sa Chaux près Cossonnay domiciliée à  
Crans née à  
Nyon le vingt six Avril  
mil huit cent quatre vingt seize fille de  
Henri Louis Bubloz signeron et de  
Augustine Emma Mayor née Heusen à Crans  
à

Comme témoins :

- 1. Paul Bubloz agriculteur domicilié à Crans
- 2. Frieda Charoton sans profession à Crans

Les publications ont eu lieu à Crans, à Sachaux et à  
Reinach le 1<sup>er</sup> Octobre de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le cinq Novembre 1915

Pièces déposées :

- 1. Acte de naissance du fiancé
- 2. id id de la fiancée
- 3. Promesse de mariage
- 4. Autorisation des parents de la fiancée
- 5. Acte de publication à Crans
- 6. id id à Reinach
- 7. id id à Sachaux

Les époux :

Marius Hediger  
Alice Hediger  
née Bubloz

Les témoins :

Paul Bubloz  
Frieda Charoton

L'officier de l'état civil :

Juste Secoutte

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Reinach et de  
Cossonnay.

Imprimerie Vaudoise, Leysin, 4000 f. d.

Le n° 3 de la page 14 est celui de la dernière  
inscription faite dans l'année 1915.  
Les deux doubles du présent Registre sont conformes  
ce que nous certifions. Crans le 31 décembre 1915  
S. Officier de l'état civil: Juste Secoutte  
Un double a été remis à l'autorité cantonale  
le 10 janvier 1916, conformément au § 1<sup>er</sup> de  
l'Ordonnance sur les Registres de l'état civil  
du 25 février 1910. S. Officier de l'état civil: Juste Secoutte  
Ju à Crans le 28 II - 15  
S. Secoutte

## Registre des mariages A.

N° 1

Golay et  
Blanchard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Charles Henri

Célibataire

Agriculteur

originaire de Genève et du Chenit domicilié à

Charonnes de Bogis né à

Charonnes de Bogis le vingt cinq juillet

mil huit cent quatre vingt sept fils de

Golay David Alexandre, agriculteur à Charonnes

de Bogis et de Jenny Julie nee Stokry décédée,

à

2. Blanchard Stéphanie

Célibataire

Sans profession

originaire de France domiciliée à

Chatillon sur Chalaronne D<sup>mt</sup> de S. Ois née àCaluire et Cuire D<sup>mt</sup> de Lyon le vingt cinq Octobre

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Blanchard Benoit, domicilié à Pole Jura et de

Adrienne nee Massard, décédée

à

Comme témoins :

1. M<sup>me</sup> Marie Sardy nee Golay à Crassier2. M<sup>me</sup> John Mugnier garde de triage à Bogis Brussey.

Les publications ont eu lieu à Genève et Charonnes de Bogis

le 9 décembre, au Brassus le dix décembre et à Chatillon

sur Chalaronne le 10 décembre de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le sept Joursier 1916.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des fiancés

2. Promesse de mariage

3. Acte de décès de la mère de la fiancée

5. Autorisation du Conseil d'Etat

6. Actes de publications à Crans

à Genève, au Brassus, et à

Chatillon / Chalaronne

7. Certificat de capacité

matrimoniale.

Communiqué aux bureaux des

Officiers d'état civil du Chenit

de Genève et à la

Chancellerie.

Les époux :

Henri Golay.

Stéphanie Golay nee Blanchard

Les témoins :

Marie Sardy.

J. Mugnier

L'officier de l'état civil :

Juste Secaultre

Registre des mariages A.

N° 2  
Galland et  
Berthout veuve Berchem

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galland Emmanuel Arnold  
Célibataire  
Étudiant  
originaire de Genève domicilié à  
Sousonne né à  
Sousonne le treize avril  
mil huit cent quatre vingt huit fils de  
Alfred Jules Louis Galland banquier et Consul britannique et de  
Alice née Henner  
à Sausanne

2. Berthout veuve Berchem Yvonne Mathilde  
Célibataire  
originaire de Genève et de Crans (Vaud) domiciliée à  
Genève née à  
Genève le onze décembre  
mil huit cent quatre vingt treize fille de  
Guillaume Paul Auguste Berthout veuve Berchem et de  
Alice née Nocher  
à Genève

Comme témoins :

- 1. Madame Alice Galland à Sausanne
- 2. Monsieur Paul veuve Berchem propriétaire à Crans.

Les publications ont eu lieu à Sausanne le six, à Genève et  
à Crans le sept janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le vingt huit janvier mil neuf  
cent seize

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil de  
Sausanne

Les époux :

Emmanuel Galland  
Yvonne Galland née veuve Berchem

Les témoins :

Alice Galland  
Paul Berchem

L'officier de l'état civil

Just Serrolle

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Genève et Sausanne

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3  
Olisier et  
Summermatter

Tar jugement  
rendu le 26 Mars  
1934, par le  
tribunal du district  
de Grandson, ce  
mariage a été  
dissout par le  
divorce.

Il a été interdit  
à l'époux de se  
remarier avant  
l'expiration d'un  
an à partir de  
la date du  
jugement.

Le 14.4.1934.

L'officier de  
l'état civil.  
F. J. Felichet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Olisier Constant Louis

Célibataire

Agriculteur

originaire de Crans Eysins et Sa Larrax domicilié à

Crans né à

Crans le sept juillet

mil huit cent soixante six fils de

Marc Isaac Olisier et de

Sonie Céline mi Vulliez, les deux décédés

à

2. Summermatter Thérèse

Célibataire

Sommelière

originaire de Eisten Valais domiciliée à

Nyon née à

Stalden Valais le onze avril

mil huit cent quatre vingt neuf fille de

Summermatter Marc et de

à

Stalden Valais.

Comme témoins :

1. M<sup>me</sup> E. Schopfer domiciliée à Nyon

2. M<sup>o</sup> Charles Schopfer

Les publications ont eu lieu à Crans le treize à Nyon le quatorze

Sa Larrax le quatorze, Eysins et Eisten le quinze

janvier de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le trois février mil neuf cent

seize

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé

2. " " de la fiancée

3. Promesse de mariage

4. Actes de publications de

Crans, Eysins, Sa Larrax,

Nyon et Eisten

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué au bureau de l'état

civil de Eysins, Sa Larrax

Nyon et Eisten.

Les époux :

Constant Olisier

Thérèse Olisier

Les témoins :

E. Schopfer

C. Schopfer

L'officier de l'état civil :

J. Secoultre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 4  
Pelichet  
et Raymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pelichet Ulysse Jules  
Celibataire  
Agriculteur  
originaire de Gollion et Vullierens domicilié à  
Crans né à  
Gollion le quatre Septembre  
mil huit cent quatre vingt douze fils de  
Ulysse Adrien Pelichet, décédé et de  
Marie Souise nei Dottrens à Crans

2. Raymond Emma Augusta  
Celibataire  
Sans profession  
originaire de Chenit et de l'Abbaye domiciliée à  
Crans née à  
Se Vaud le vingt deux Novembre  
mil huit cent quatre vingt dix fille de  
Jules Alfred Raymond, laitier et de  
Marie Souise nei Secoud  
à Crans

Comme témoins :

- M<sup>me</sup> Marguerite Guillet domiciliée à Crans
- M<sup>r</sup> Marius Pelichet agriculteur à Crans.

Les publications ont eu lieu à Crans, au Brassus le  
dix neuf, à Vullierens, Gollion et l'Abbaye  
le vingt un jour de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le quatre dix neuf mil neuf cent  
seize

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé
- Acte de naissance de la fiancée
- Promesse de mariage
- Actes de publications de  
Crans, Gollion, Vullierens  
de Chenit et de l'Abbaye

Les époux :

Ulysse Pelichet  
Augusta Pelichet  
ni Raymond.

Les témoins :

M<sup>te</sup> Guillet  
Marius Pelichet

L'officier de l'état civil :

Juste Secourge

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Cossonay, de Chenit  
de l'Abbaye et de Vullierens

Registre des mariages A.

N° 5  
de Benoit et  
Berthout van Berchem

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Benoit Pierre Georges Frank

Celibataire

Docteur en médecine

originaire de Berne domicilié à

Zürich né à

Berne le neuf Mai

mil huit cent huitante quatre fils de

de Benoit Georges, Friedrich Gottlieb, décédé et de

Kaari, Honoré, Julia, Gertrude née de Koiller à Berne

à

2. Berthout van Berchem Henri Hélène

Celibataire

Garde malades

originaire de Genève et de Crans, Vaux domiciliée à

Crans née à

Crans le vingt un Juin

mil huit cent nonante deux fille de

Berthout van Berchem Paul Auguste et de

Alice née Necker les deux à Crans

à

Comme témoins :

1. Madame G. de Benoit domiciliée à Berne

2. Monsieur Paul van Berchem à Crans.

Les publications ont eu lieu à Zürich le 1<sup>er</sup> Bernet Crans

le 2 et à Genève le trois Mai 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le trois Juin mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil de  
Zürich.

Communiqué au bureau de l'état

civil de Bernet, Zürich et

Genève.

Les époux :

M. Pierre de Benoit

Mlle de Benoit

née van Berchem.

Les témoins :

G. de Benoit.

P. van Berchem

L'officier de l'état civil :

J. S. ...

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

à Crans le 15 VII - 16  
J. Keeg

Registre des mariages A.

N° 6 Bory  
et Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bory Julien  
Célibataire  
Agriculteur  
originaire de Pournes domicilié à  
Charannes de Bogis né à  
Charannes de Bogis le trois juillet  
mil huit cent norante un fils de  
Bory Marc François, décédé et de  
Souise Jenny née Danct  
à Charannes de Bogis

2. Marguerat Helene  
Célibataire  
Cuisinière  
originaire de Sully domiciliée à  
Prangins née à  
Prangins le cinq juillet  
mil huit cent quatre vingt dix fille de  
John Marguerat et de  
Frosine née Metzger les deux décédés  
à

Comme témoins :

- 1. Augusta Lumstein domiciliée à Crans
- 2. Rodolphe Bernet agriculteur à Charannes de Bogis

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis le 20  
Sully et Prangins le 21 et Pournes le 22 juillet  
1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le onze tout mil neuf cent  
seize

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance du fiancé
- 2° " " de la fiancée
- 3° Promesse de mariage
- 4° Actes de publications de Charannes de Bogis Pournes, Sully et Prangins

Les époux :

Bory Julien  
Helene Bory  
née Marguerat.

Les témoins :

Augusta Lumstein  
Rod Bernet

L'officier de l'état civil :

J. Secourte

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Le n° 6 de la page 20 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1916. Ses deux doubles son conformes. Ce qui nous certifions. Un double a été remis à l'autorité cantonale le 10 janvier 1917 conformément au § 14 de l'Ordonnance sur les Registres de l'état civil.  
Crans le 31 décembre 1917  
Officier de l'état civil:  
J. Secourte

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1  
Vesin et  
Chardonmens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vesin Julien Joseph  
Célibataire  
Agriculteur  
originaire de Cormondes le Grand Fribourg domicilié à  
Ornex / Ornex né à  
Praromon Fribourg le sept janvier  
mil huit cent quatre vingt dix fils de  
Vesin Pierre Joseph, décédé et de  
Marie Cécile nee Schmonn  
à Cressier

2. Chardonmens Céline  
sans profession  
Célibataire  
originaire de Domdidier Fribourg domiciliée à  
Franchepied rive Sa Rippe née à  
Cormondes le Petit le six janvier  
mil huit cent nonante six fille de  
Chardonmens Franz et de  
Caroline nee Egger  
à Cormondes le Petit

Comme témoins :

- 1. Jules Lünstein charbon domicile à Crans
- 2. Charles Serez agriculteur

Les publications ont eu lieu à Ornex le quatre, Domdidier  
et Sa Rippe le cinq et Cormondes le six janvier  
de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le deux Février mil neuf cent  
dix sept.

Pièces déposées :

- 1<sup>o</sup> Acte de naissance du fiancé
- 2<sup>o</sup> " " de la fiancée
- 3<sup>o</sup> Acte de publication d'Ornex
- 4<sup>o</sup> " " de Domdidier
- 5<sup>o</sup> " " de Sa Rippe
- 6<sup>o</sup> " " de Cormondes

Les époux :

Joseph Vesin  
Céline Joseph Pierre geboren Chardonmens

Les témoins :

Jules Lünstein  
Charles Serez

L'officier de l'état civil :

Juste Sococlet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué au bureau de  
l'état civil de Cormondes, Gingins  
et Domdidier



## Registre des mariages A.

N° 2

Walther et  
vom Berg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walther Johann Rudolf  
 Celibataire  
 Agriculteur  
 originaire de Lauggenried C<sup>don</sup> de Berne domicilié à  
Charlemont vicie Crans né à  
Berne Sorrainestrasse 48 le vingt six Octobre  
 mil huit cent soixante trois fils de  
Jakob Rudolf Walther, décédé et de  
Margdalena nei Schurch à Treiten, Berne

2. vom Berg Antoinie Irene  
 Celibataire  
 Sans profession  
 originaire de Allemagne domiciliée à  
Cülte bei Waldeck Allemagne née à  
Grafsegg, Allemagne le vingt deux Juillet  
 mil huit cent soixante quatre fille de  
Ernst vom Berg, directeur de fabrique et de  
Hulda nei Schlegel à Cülte, bei Waldeck, Allemagne

Comme témoins :

1. Alfred Siegfried domicilié à Berne
2. Ernst Hipfer " " "

Les publications ont eu lieu à Crans le vingt huit, Tegenstorf  
le trente Juin et Cülte Allemagne en Juillet de  
l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le onze Sept mil neuf cent  
die sept.

Pièces déposées :

- 1: Acte de naissance du fiancé
  - 2: Acte de naissance de la fiancée
  - 3: Acte de publication de Crans
  - 4: " " de Tegenstorf
  - 5: " " de Cülte, Allemagne
  - 6: Acte d'origine de la fiancée
  - 7: Certificat de capacité matrimoniale
  - 8: Autorisations du C. d. Etat et du Département de Justice et Police
- Communiqué au bureau de l'état civil de Lauggenried, Berne et à la Chancellerie.

Les époux :

Johann Rudolf Walther  
Irene Walter  
 gds. vom Berg

Les témoins :

Alfred Siegfried Bern.  
Ernst Hipfer, Bern.

L'officier de l'état civil :

J. Sacoubre

Registre des mariages A.

N° 3 *Turrian & Rauschert*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Turrian Jules Louis*  
 Célibataire  
 Agriculteur  
 originaire de *Charannes de Bogis* Château d'Or domicilié à  
*Charannes de Bogis* né à  
*Charannes de Bogis* le neuf avril  
 mil huit cent septante huit fils de  
*Jean François Turrian* et de  
*Sophie Emma ni Marguerat*  
 les deux légitimes

2. *Rauschert Bertha Sophie*  
 Menagée  
 Célibataire  
 originaire de *Pizy Vaud* domiciliée à  
*Sa Chaux de Fonds* née à  
*Sa Chaux de Fonds* le quinze Septembre  
 mil huit cent huitante sept fille de  
*Louis Rauschert* horloger et de  
*Bertha ni Fuchs*  
 à *Sa Chaux de Fonds*

Comme témoins :

1. *Jules Guignard* agriculteur à *Crans*
2. *Charles Ramel* agriculteur à *Bogis Bossy*

Les publications ont eu lieu à *Charannes de Bogis* le 21  
 à *Sa Chaux de Fonds* le 23, à *Pizy* le 23 et à  
*Château d'Or* le 24 juillet de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Crans*, le dix sept août mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

- 1: Acte de naissance du fiancé
- 2: " " de la fiancée
- 3: Acte de publication de Pizy
- 4: " " Charannes de Bogis
- 5: " " Sa Chaux de Fonds
- 6: " " Château d'Or.

Les époux :

*Turrian Jules*  
*Turrian Sophie*  
 née *Rauschert*

Les témoins :

*Jules Guignard*  
*Ch. Ramel*

L'officier de l'état civil :

*Juste Secourbe*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

*Le n° 3 de la page 23 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1917. Ses deux doubles du présent registre sont conformes; ce que nous certifions. Crans le 31 décembre 1917. L'Officier de l'état civil: Juste Secourbe*

*Un double a été remis à l'Autorité cantonale le 30 janvier 1918. conformément au S14 de l'Ordonnance sur les Registres de l'état civil du 25 février 1910. L'Officier de l'état civil: Juste Secourbe*

*Juste Secourbe*  
*Cran le 1er Jan 1918*

## Registre des mariages A.

N° 1  
Vulliez et  
Semoroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vulliez Souis Armand  
Célibataire  
Agriculteur  
originaire de Crans domicilié à  
Charannes de Rogis né à  
Crans le neuf Septembre  
mil huit cent huitante sept fils de  
Vulliez Julien Souis et de  
Jenny Constance nee Deblie  
à Charannes de Rogis

2. Semoroz Jeanne Julie  
Célibataire  
Sans profession  
originaire de Pannay et Ses Cullayes domiciliée à  
Pannay née à  
Pannay le quatre Janvier  
mil huit cent quatre vingt deux fille de  
César Henri Semoroz et de  
Elise Julie nee Messay  
à Pannay

Comme témoins :

1. Yvonne Buffat domiciliée à Pannay
2. Marie Deblie à Châtagnier

Les publications ont eu lieu à Charannes de Rogis le six  
Crans le sept Pannay et Ses Cullayes le  
huit Avril de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le dix Mai mil neuf cent  
dix huit.

Pièces déposées :

- 1: Acte de naissance du fiancé
- 2: " " de la fiancée
- 3: Acte de publication de Crans
- 4: " " de Charannes de Rogis
- 5: " " de Pannay
- 6: " " Ses Cullayes

Les époux :

Armand Vulliez  
Jeanne Vulliez  
nee Semoroz

Les témoins :

Yvonne Buffat,  
M. Deblie

L'officier de l'état civil :

Justin Secorcia

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Pannay et Ses  
Cullayes.

Registre des mariages A.

N° 2.  
Bornand et  
Dufour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornand Oscar Auguste  
Célibataire  
Instituteur  
originaire de St. Croix domicilié à  
Crans né à  
St. Croix le dix Mars  
mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Bornand Alfred Oscar et de  
Alice Louise née Gonthier  
à St. Croix

2. Dufour Anna Louise  
Célibataire  
Sans profession  
originaire de Yvermosen-la-Ville domiciliée à  
Crans née à  
Yvermosen le huit novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Dufour Emile et de  
Marie Louise née Lutz  
à Crans

Comme témoins :

- 1. Emile Dufour domicilié à Crans
- 2. Adèle Lœuette .. .. .

Les publications ont eu lieu à Crans le 27 à St. Croix  
et à Yvermosen-la-Ville le 28 Septembre de  
l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le dix huit octobre mil  
neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance du fiancé.
- 2° .. .. . de la fiancée.
- 3° Acte de publication de Crans
- 4° .. .. . de St. Croix
- 5° .. .. . de Yvermosen-la-Ville

Les époux :

Oscar Bornand  
Anna Bornand  
née Dufour.

Les témoins :

Emile Dufour  
Adèle Lœuette.

L'officier de l'état civil :

Ch. Lœuette suppl.

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de St. Croix  
et d' Eclalens.

## Registre des mariages A.

N° 3

Michet et  
Mattrat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michet Gustave Adolphe  
Célibataire

Entrepreneur de travaux

originaire de Rougemont Vaue Cernier Neuchâtel domicilié à

Charannes de Rogis né à

Cernier le vingt Janvier

mil huit cent huitante neuf fils de

Arthur Emma Michet et de

Rosalie Milanie née Veuse

à Cernier

2. Mattrat Jenny Jeanne  
Célibataire

Sans profession

originaire de France domiciliée à

Charannes de Rogis née à

Vesancy (Ain) le seize Octobre

mil huit cent nonante huit fille de

Mattrat Souis et de

Souisa née Dancet

à Vesancy (Ain)

Comme témoins :

1. M<sup>r</sup> Charles Ramel domicilié à Rogis-Posse2. M<sup>me</sup> Souisa Mattrat Vesancy, Ain

Les publications ont eu lieu à Charannes de Rogis le huit

Rougemont et Cernier le neuf Octobre de

l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

C sans le vingt neuf Novembre

mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé

de la fiancée

Consentement des parents de la fiancée

Autorisations du Département

Actes de publications à Cernier

Rougemont et Charannes de

Rogis.

Certificat de capacité matrimo-

niale.

Communiqué au bureau de l'état

civil de Cernier Rougemont et

à la Chancellerie.

Les époux :

Michet Adolphe

Jeanne Michet née Mattrat

Les témoins :

Ch<sup>r</sup> Ramel

Louisa Mattrat

L'officier de l'état civil :

J. Secourte

Registre des mariages A.

N° 11 Verlod & Pastore

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Verlod Paul Albert
Célibataire
Jardinier
originaire de Ormont-Dessous domicilié à Belle Ferme Commune de Bogis. Possey né à Bece le vingt cinq Septembre mil huit cent quatre vingt neuf fils de Jean Daniel Verlod décédé et de Jenny née Jacques à Bece

2. Pastore Sidonie Anais
Célibataire
Femme de chambre
originaire de Borgomanero, Novare, Italie domiciliée à Belle Ferme Commune de Bogis. Possey née à Versey le vingt huit Septembre mil huit cent quatre vingt douze fille de Etienne Philippe Pastore, décédé et de Marie Joséphine née Pernollet à Buonas. Arie

Comme témoins :

- 1. M. James Trudemann à Belle-Ferme
2. M. Emile Dufour garde police à Crans

Les publications ont eu lieu à Bogis. Possey le 12, à Ormont-Dessous le 14 Septembre et à Borgomanero le 31 Octobre de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le trente Novembre mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé
de la fiancée
Autorisation du Département des parents de la fiancée
Actes de publication à Bogis-Possey, Ormont-dessous et Borgomanero.
Certificat de capacité matrimoniale.

Communiqué au bureau de l'état civil de Ormont-dessous et à la Chancellerie.

Les époux :

P. Verlod.
Anais Verlod née Pastore

Les témoins :

J. Trudemann
Emile Dufour.

L'officier de l'état civil :

J. Secour

Le N° 4 à la page 27 est celui de la dernière inscription fait dans l'année 1918. Ses deux doubles sont conformes ce que nous certifions.
Un double a été remis à l'autorité cantonale le 9 Janvier 1919 conformément au § 14 de l'Ordonnance sur les Registres de l'état civil.
Crans le 31 décembre 1918.
L'Officier de l'état civil
J. Secour

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1 *Briggen*  
*et Rojard*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Briggen Alfred*  
Célibataire  
Agriculteur  
originaire de *Spiez, Berne* domicilié à  
*Arnet / Nyon* né à  
*Bozer* le seize *Avril*  
mil huit cent *nonante un* fils de  
*Abraham Briggen* et de  
*Anna née Kopp*  
à *Arnet*.

2. *Rojard Marguerite*  
Célibataire  
Garde mairades  
originaire de *Gilly* domiciliée à  
*Seysin* née à  
*Gilly* le vingt trois *Avril*  
mil huit cent *soixante huit* fille de  
*Samuel Armand Rojard à Gilly* et de  
*Souise Henriette née Kennet décédée*.

Comme témoins :

- 1. *Ed. Briggen* domicilié à *Arnet / Nyon*
- 2. *Jeanne Stemlet* domiciliée à *Russin Genève*

Les publications ont eu lieu à *Arnet et Seysin* le vingt  
*Gilly* le vingt un et *Spiez* le vingt trois décembre  
de l'année mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Arnet*, le vingt cinq janvier mil neuf  
cent dix neuf.

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé*
- de la fiancée*
- Acte de publication d'Arnet*
- de Seysin*
- de Gilly*
- de Spiez.*

Les époux :

*Alf. Briggen*  
*Marguerite Briggen*  
*née Rojard*

Les témoins :

*Ed. Briggen*  
*J. Stemlet*

L'officier de l'état civil :

*J. Lecoultre*

Communiqué au Bureau de l'état  
civil de *Seysin, Gilly et*  
*Spiez.*

## Registre des mariages A.

N° 2  
 Rey  
 et Stokry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey René Edmond

Agriculteur

Célibataire

originaire de Bussy / Morges domicilié à

Petit Saconnex né à

Bussy / Morges le douze décembre

mil huit cent quatre vingt six fils de

Souis Ferdinand Rey et de

Marie Souise Jacot

les deux décédés

2. Stokry Marcelle Eugénie

Sans profession

Célibataire

originaire de Charannes de Bogis domiciliée à

Charannes de Bogis née à

Charannes de Bogis le vingt neuf juillet

mil huit cent vingt six fille de

Charles Souis Julien Stokry, agriculteur et de

Jenny Marie née Brandt, sa femme

à Charannes de Bogis

Comme témoins :

1. M<sup>r</sup> Charles Stokry agriculteur à Charannes

2. M<sup>lle</sup> Souise Stokry domiciliée à

Les publications ont eu lieu à Petit Saconnex le

deux huit cours de Bussy / Morges et

Charannes de Bogis le deux neuf cours 1919

sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cours, le trois avril mil neuf cent

deux neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication

délivré par l'état civil

de Petit Saconnex.

Les époux :

René Rey

Marcelle Rey née Stokry

Les témoins :

C. Stokry

Louise Stokry

L'officier de l'état civil :

Juste Secoultre

Communiqué au bureau de  
 l'état civil de Bussy  
 / Morges & Petit Saconnex.



Registre des mariages A.

N° 3 Pradervand et Bernet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pradervand James Célibataire

Agriculteur originaire de Corcelles près Payerne domicilié à Belle Ferme Commune de Bogis Bossey

né à Corcelles près Payerne le vingt huit tout

mil huit cent nonante fils de

Emile Pradervand Agriculteur et de Marie Elise ni Rajin

à Belle Ferme

2. Bernet Rose Alice Célibataire

Sans profession originaire de Château d'Orx domiciliée à Crassier

née à Charannes de Bogis le seize tout

mil huit cent nonante trois fille de

Henri François Samuel Bernet agriculteur et de

à Charannes de Bogis et de Jeanne Ferny ni Biville, décédée

Comme témoins :

1. Anna Bormand domiciliée à Crans

2. Charles Bernet domicilié à Perroy

Les publications ont eu lieu à Bogis Bossey le quatre à Crassier, Corcelles et Château d'Orx le cinq avril 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le vingt cinq avril mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance du fiancé
2° " " de la fiancée
3° Actes de publications de Bogis-Bossey, Crassier, Corcelles et Château d'Orx.

Les époux :

James Pradervand
Alice Pradervand
née Bernet

Les témoins :

A. Bormand,
Charles Bernet.

L'officier de l'état civil :

Justin Semblan

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 9000 f. d.

à Crans le 28 mai 1919
Le P. officier

Communiqué au bureau de l'état civil de Yverges, Corcelles, et Château d'Orx.

Registre des mariages A.

N° 4. Chollet et Bornek

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Jules
Célibataire
Gendarme
originaire de Maracon (Saut) domicilié à Plainpalais, Boul. de St. Georges 15 né à Jouxtem - Lezery (Saut) le douze mai mil huit cent quatre vingt treize fils de Chollet, Adrien, agriculteur à Chavannes pr Lusane et de femme Louise Julie Doy, née Bovey, sa femme à

2. Bornek, Berthe, Susanne
Célibataire
Sans profession
originaire de Château - d'Orx (Saut) domiciliée à Chavannes - de Joux (Saut) née à Chavannes - de Joux le six mai mil huit cent quatre vingt treize fille de Bornek, Rodolphe Paul, agriculteur et de Marie, Félicie, née Bory, sa femme à Chavannes - de Joux

Comme témoins :

- 1. Marguerite Elcker, domiciliée à Crau
2. Aline Bornek domiciliée à Chavannes - de Joux

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le dix neuf, Château - d'Orx le vingt, Maracon, Chavannes de Joux le vingt - un mai mil neuf cent dix neuf, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crau, le sept juin mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Certificat de Publication délivré par l'état civil de Plainpalais.

Les époux :

Chollet Jules
Chollet Berthe
Née Bornek

Les témoins :

M. Elcker
Jusuf Aui

L'officier de l'état civil :

Chavannes J. M. P.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Palézieux, Plainpalais et Château - d'Orx.

## Registre des mariages A.

N° 5.

Mottaz et  
Sylvestre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz, Ernest, Alois  
Célibataire  
Charron

originaire de Syens domicilié à

Crans né à

Lucens le quinze Octobre

mil-huit cent quatre vingt neuf fils de

Mottaz François et de

Anne Marie Elise, née Chassot, sa femme

à Succis

2. Sylvestre, Angeline  
Célibataire

Luciagère

originaire de France domiciliée à

Eysins née à

Sciez le quatre Août

mil-huit cent quatre vingt treize fille de

feu Sylvestre François-Xavier et de

Vulliez Rose, sa veuve

à Sciez.

Comme témoins :

1. Emile Schneebeli laitier à Eysins

2. Albert Schneebeli laitier à Eysins

Les publications ont eu lieu à Crans le 22, à Eysins le

23, à Syens le 24 avril mil neuf cent dix

neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le vingt huit juin mil

neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2 et 3. Actes de naissance des fiancés

4. Acte de décès de Xavier Sylvestre

5. Consentement de la mère de la fiancée

6 à 9. Actes de publication de

Crans, Syens, Eysins et du Consulat

de France.

10. Certificat de capacité de

mariage de la fiancée

Communiqué Autorisation du C. d'Etat.

Communiqué aux bureaux de

l'état civil de Syens, Crans et

à la Chancellerie.

Les époux :

Alois Mottaz

Angeline Mottaz

née Sylvestre

Les témoins :

Schneebeli

Schneebeli

L'officier de l'état civil :

J. Nicolet

Registre des mariages A.

N° 6 Blondel et Roulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blondel Jean Charles
Célibataire
Agriculteur
originaire de Mont Le Grand domicilié à
Charannes de Bogis né à
Charannes de Bogis le treize Oût
mil huit cent huitante six fils de
Jean Charles Samuel Blondel à Péguey et de
Marie Jenny née Cheraflax, décédée

2. Roulin Ernestine Andria
Célibataire
Ménagère
originaire de Treyssaux, Sa Roche et Pont la Ville domiciliée à
Péguey née Charannes de Bogis, avant du Soe Senée à
Vullyens, Tribourg le vingt un Oût
mil huit cent nonante neuf fille de
Albert Roulin mécanicien à Paris et de
Marie Souise née Bonney, à Péguey

Comme témoins :

- 1. Emile Blondel agriculteur à Charannes de Bogis
2. Alice Blondel domiciliée à Crans.

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis le quatre
au Soe, Treyssaux, Sa Roche, Pont la Ville
et Mont y Rolle le cinq décembre de l'année
courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le vingt décembre mil neuf cent
dix neuf

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
2 & 3. Actes de naissances des fiancés
4 à 6 Actes de publications
de Charannes de Bogis,
Mont y Rolle, So Soe
Treyssaux, Sa Roche, et
Pont la Ville.

Les époux :

Jean Blondel
Andria Blondel
née Péguey

Les témoins :

Alice Blondel
E Blondel

L'officier de l'état civil :

Juste Secoubre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Crans 31 décembre 1920.
Officier de l'état civil;
Secoubre

Se référer à la page 33 est celui de la dernière
inscription faite dans l'année 1919. Ce qui nous certifie.
Un double a été remis à l'autorité cantonale le 9 janvier
1920 conformément au § 14 de l'Ordonnance sur
les Registres de l'état civil.

## Registre des mariages A.

N° 1. Meyste et  
Kutin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyste, Robert  
Célibataire  
Employé de Commerce  
originaire de Martherenges et Thierrens domicilié à  
Craus né à  
Chardonney le vingt Juin  
mil-huit cent nonante deux fils de  
Alfred Meyste, Charpentier, décédé et de  
Elisa, née Jaccard  
à Lausanne

2. Kutin, Estelle, Douce  
Célibataire  
Couturière  
originaire de Divonne (Ain France) domiciliée à  
Craus née à  
Gland le dix Avril  
mil-huit cent nonante neuf fille de  
Auguste, Amédée Kutin, agriculteur et de  
Mariane, Adèle, née Chanson  
à Craus

Comme témoins :

1. Charles Meyste, employé de Commerce, à Lausanne  
2. Eduard Meyste, ébéniste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Craus le 18, à Thierrens et  
à Martherenges le 20 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Craus, le sept Février mil neuf  
cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
" " de la fiancée  
Permis de domicile " " "  
Consentement des parents " " "  
Promesse de mariage  
Actes de publication de Craus,  
Martherenges et Thierrens  
Certificat de capacité matrimoniale  
Autorisation du Cons. d'Etat de l'aud  
Communiqué au Bureau de l'Etat  
civil de St. Céciles et à  
la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Robert Meyste  
Estelle Meyste  
née Kutin

Les témoins :

H. Meyste  
Ed. Meyste

L'officier de l'état civil :  
Ch. Meyste

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2. Blondel  
et Amedei

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blondel, Arnold, Henri

Célibataire

Agriculteur

originaire de Mont le Grand domicilié à

Chavannes de Joris né à

Chavannes de Joris le dix Janvier

mit-huit cent nouante cinq fils de

Jean, Charles, Samuel Blondel, à Chavannes de Joris et de

Marie, Jenny, née Chevallaz, décédée

à

2. Amedei, Caroline, Josephine, Ferdinande

Célibataire

Couturière

originaire de Turin (Italie) domiciliée à

Tamay née à

Turin le vingt deux

mit-huit cent nouante huit fille de

Ferdinand Amedei et de

Félicie Basso, les deux décédés

à

Comme témoins :

1. Emile Blondel, agriculteur à Chavannes de Joris

2. Charles Tillmann, viticulteur à Coffè

Les publications ont eu lieu à Chavannes de Joris le 21,  
à Mont le Grand et à Tamay le 22 no-  
vembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ceun, le dix Fevrier mil neuf  
cent vingt

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé
- " " de la fiancée
- Permis de domicile " " "
- Promesse de mariage
- Autorisation de publier, du C<sup>on</sup> d'état
- Actes de publication de Chavannes de Joris, de Mont le Grand et Tamay
- Autorisation de marier, du C<sup>on</sup> d'état
- Communiqué aux bureaux d'état civil de Polla et Coffè et à la Chancellerie

Les époux :

Arnold Blondel  
Josephine Blondel  
Née Amedei

Les témoins :

Emile Blondel  
C. Tillmann

L'officier de l'état civil :

Chaussonnet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Y a  
Comme le 24 Fev. 1920  
de G. d. l. c.  
Chaussonnet

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3 Kipfer et Schammer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kipfer Ernest  
 Célibataire  
 Agriculteur  
 originaire de Sützelflüh domicilié à  
Ornex / Nyon né à  
Liolbach sur Rümplitz le vingt Deux  
 mil huit cent quarante un fils de  
Johannes Kipfer, agriculteur à Ornex et de  
María Anna née Promet, décédée

2. Schammer Emma  
 Célibataire  
 Sans profession  
 originaire de Wohlen, Berne domiciliée à  
Ornex / Nyon née à  
Wohlen le trente un Octobre  
 mil huit cent quarante quatre fille de  
Schammer Friedrich, boucher et de  
Anna née Heusammann  
 décédée

Comme témoins :

1. Ernest Reusser agriculteur aux Courtilons sur Gland
2. Sisetti Kipfer domiciliée à Ornex / Nyon

Les publications ont eu lieu à Ornex le vingt quatre  
Avril, à Wohlen et Sützelflüh le vingt six  
Avril de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ornex, le quinze Mai mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé
2. " " de la fiancée
3. Actes de publications  
 d'Ornex, de Sützelflüh  
 et Wohlen

Les époux :

Kipfer Ernest  
Emma Kipfer née Promet

Les témoins :

Ernest Reusser  
Sisetti Kipfer

L'officier de l'état civil :

J. Sacultu

Communiqué au bureau de  
 l'état civil de Wohlen  
 et de Sützelflüh.

Registre des mariages A.

N° 4  
Häuselmann  
et Veluz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häuselmann Louis Frédéric  
Célibataire  
Boulangier  
originaire de Berrühl près Poirer domicilié à  
Crans né à  
Vinelz le deux novembre  
mil huit cent nonante fils de  
Gottfried Häuselmann négociant à Crans et de  
Marie Ida ni Trajelet, dédicée

2. Veluz Marie Alice  
Célibataire  
Sans profession  
originaire de Fomes domiciliée à  
Chataigneriaz près Fomes née à  
Chataigneriaz le vingt un juin  
mil huit cent quatre vingt huit fille de  
Ami Henri Veluz, agriculteur et de  
Rose Stiemette ni Gay  
à Chataigneriaz

Comme témoins :

- 1. Charles Secoutte agriculteur à Crans
- 2. A. Haltenrieder chauffeur à Lyon.

Les publications ont eu lieu à Crans le six à Fomes  
et Berrühl le sept de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le deux juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
" " de la fiancée  
Acte de publication de Crans,  
Fomes et Berrühl.

Les époux :

L. Häuselmann  
Alice Häuselmann ni Veluz

Les témoins :

Charles Secoutte  
A. Haltenrieder

L'officier de l'état civil :

Juste Secoutte

Communiqué au bureau de  
l'état civil de Copjet et  
Berrühl b. B.



## Registre des mariages A.

N° 5

Blondel  
et Rioudel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blondel Emile François

Célibataire

Agriculteur

originaire de Mont le Grand domicilié à

Charannes de Bogis né à

Charannes de Bogis le vingt Octobre

mil huit cent quatre vingt

fils de

Jean Charles Samuel Blondel de Charannes de Bogis et de

Marie Jenny ne Chesallaz, décédée

à

2. Rioudel Emile Juliette

Célibataire

Sans profession

originaire de Versoix domiciliée à

Charannes des Bois née à

Charannes des Bois le vingt un Septembre

mil huit cent quatre vingt onze

fille de

Joseph Rioudel et de

Marie ne Crozant

Les deux décédés

Comme témoins :

1. Marc Coindet agriculteur à Charannes des Bois

2. Louise Coindet

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis, Versoix

Mont le Grand, et Charannes des Bois le

dix huit Mai de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sans

le quatre Juin mil neuf cent

vingt

Pièces déposées :

1: Acte de naissance du fiancé

2: " " de la fiancée

3: Actes de publications

de Charannes de Bogis,

Mont le Grand, Versoix

et Charannes des Bois.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué au bureau de  
l'état civil de Cosset, Versoix  
& Rolle

Les époux :

Blondel Emile

Rioudel Juliette

ne Rioudel

Les témoins :

Coindet Marc

Coindet Louise

L'officier de l'état civil :

Juste Secoulier

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 6.  
de Benoit et  
Berthout van  
Berchem

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Benoit, Pierre, Georges, Frank, veuf de Renée, Hélène  
Berthout van Berchem dès le 19 février 1919  
Docteur en médecine; Secrétaire de la Mission aux Indes  
originaire de Berne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne - Chailly \_\_\_\_\_ né à  
Berne \_\_\_\_\_ le neuf mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Georges, Frédéric, Gottlieb de Benoit, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Maria, Eléonora, Julia, Gertrude née de Müller \_\_\_\_\_  
à Berne \_\_\_\_\_

2. Berthout van Berchem, \_\_\_\_\_  
Odette, Isabelle \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Genève - Ville et Craus \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Craus \_\_\_\_\_ née à  
Genève \_\_\_\_\_ le six janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Guillaume, Paul, Auguste Berthout van Berchem \_\_\_\_\_ et de  
Alicia née Hecker \_\_\_\_\_  
à Craus \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Paul Berthout van Berchem, propriétaire à Craus
2. Anne Heutsch, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Berne et  
à Craus le 19, à Genève le 21 juin 1920 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Craus \_\_\_\_\_, le six juillet mil neuf cent  
vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de Lausanne \_\_\_\_\_

Les époux :

F. de Benoit  
Odette de Benoit <sup>née Berthout</sup> van Berchem

Les témoins :

P van Berchem  
Anne Heutsch.

L'officier de l'état civil :

Meunier

Communiqué aux bureaux de l'état  
civil de Berne, Lausanne  
et Genève - Ville.

## Registre des mariages A.

N° 7 *Brelax*  
 et *Güthler* ni  
*Pellstab*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Brelax Marc François*

Veuve de *Suzanne Louise Marie née Koret* de le 26 *Juin* 1920  
 Receveur de douane

originaire de *Sutry et Porol* domicilié à

*Chauxannes de Bogis* né à

*Sasigny* le *deux sept* *Oct*

*mil huit cent soixante six* fils de

*Brelax Marc Auguste*, décédé et de

*Julie* ni *Jordon*

à *Sutry*

2. *Güthler* ni *Pellstab* *Madeline*

Veuve de *Güthler* *Karl Hermann* de le 31 *Mai* 1917

Sans Profession

originaire de *Nautschou Jais Greix, Reuss* domiciliée à

*Sausanne* née à

*Riggisberg, Berne* le *vingt sept* *Février*

*mil huit cent septante un* fille de

*Pellstab* *Rodolphe* et de

*Elisabeth* ni *Stübi*

Les deux décédés

Comme témoins :

1. *François* *Ramel* agriculteur à *Chauxannes de Bogis*

2. *Emile* *Dufour* garde police à *Crans*

Les publications ont eu lieu à *Chauxannes de Bogis* le *sept*

*Sausanne*, *Sutry* le *huit* et à *Porol* le *neuf* *Octobre*

de l'année courante.

Le Conseil d'Etat a dispensé la publication en *Allemagne*.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Crans*, le *vingt neuf* *Octobre* *mil*

*neuf cent vingt*.

Pièces déposées :

1: *Acte* de naissance du fiancé

2: " " de la fiancée

3: " de décès de *Brelax* *Marc*

4: " de *Güthler* *Karl*

5: " de publications de

*Chauxannes de Bogis*, *Sutry*

*Porol* et *Sausanne*.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué au bureau de

l'état civil de *Sutry, Porol*

et *Sausanne*.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les époux :

*Marc* *Brelax*

*M. Güthler* ni *Pellstab*

*M. Brelax*

Les témoins :

*François* *Ramel*

*Emile* *Dufour*.

L'officier de l'état civil :

*Juste* *Securita*

Registre des mariages A.

N° 8.  
Bourguignon et  
Varidel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourguignon Henri - Auguste  
Célibataire  
Agriculteur  
originaire de Bogis - Bossey (Vaud) domicilié à  
Arnet sur lypn né à  
Arnet sur lypn le six avril  
mil huit cent nonante - cinq fils de  
Bourguignon Jules - Henri, agriculteur et de  
Isabelle, née Alvado, sa femme, à Arnet sur lypn  
à \_\_\_\_\_

2. Varidel Marie - Julie  
Célibataire  
Ménagère  
originaire de Prahins et Chanéaz (Vaud) domiciliée à  
Collonges sous Salève (Savoie) née à  
Vich (Vaud) le dix - neuf novembre  
mil huit cent nonante - six fille de  
Varidel Jules - Lucien, agriculteur et de  
Louise - Susanne - Hélène, née Leaillefer  
à Collonges sous Salève (Savoie)

Comme témoins :

- 1. Marie Gay - Bidaut, à Crans
- 2. Oscar Bonnard, instituteur, à Crans

Les publications ont eu lieu à Arnet sur lypn, Bogis - Bossey et  
Collonges sous Salève (Savoie) le 10, à Chanéaz et Pra-  
hins le 12 octobre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le dix novembre mil neuf  
cent vingt

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés  
de la fiancée  
Actes de publication de  
Arnet sur lypn, Bogis - Bossey, Cha-  
néaz, Prahins et Collonges  
sous Salève

Les époux :

H. Bourguignon  
Jule Bourguignon  
née Varidel

Les témoins :

M. Gay  
O. Bonnard

L'officier de l'état civil :

Ch. Jumeijns

Communiqué à l'état civil de  
Sornet et à la Chambré  
de l'état

Registre des mariages A.

N° 9 Bezençon et  
Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezençon André Eugène  
Célibataire  
Agriculteur  
originaire de Donneloye domicilié à  
Charannes de Rogis né à  
Sa Rippe le onze Mars  
mil huit cent quatre vingt seize fils de  
Bezençon Eugène Arnold agriculteur et de  
Alice née Hermeyat  
à Charannes de Rogis

2. Berthoud Jeanne Louise  
Célibataire  
Sans profession  
originaire de Collex-Bossy domiciliée à  
Collex-Bossy née à  
Collex le neuf février  
mil neuf cent un fille de  
Jules François Berthoud agriculteur Collex et de  
Eugénie Mathilde née Jacquemoud décédée Bossy  
à

Comme témoins :

- 1. Boissard Arthur négociant à Genève
- 2. Bordet A.

Les publications ont eu lieu à Charannes de Rogis le vingt trois  
à Donneloye et Collex-Bossy le vingt cinq Octobre  
de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le vingt trois novembre mil neuf  
cent vingt

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance du fiancé
- 2° " " de la fiancée
- 3° Consentement du père de la fiancée
- 4° Acte de publication de Charannes de Rogis et de Donneloye et de Collex-Bossy.

Les époux :

André Bezençon  
Jeanne Bezençon  
née Berthoud

Les témoins :

Arthur Boissard  
A. Bordet

L'officier de l'état civil :

W. L...

Communiqué au bureau de l'état civil de Donneloye et Collex-Bossy.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Le n° 9 a la page 42 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1920. Ses deux doubles sont conformes. Ce que nous certifions. Crans le 24 décembre 1920. Un double a été remis à l'autorité cantonale le 10 janvier 1921 conformément au S. 14 de l'arrêté de M. Orlanmonte sur les Registres de l'état civil du 25 février 1910. S. Officier de l'état civil: J. Secombre

## Registre des mariages A.

N° 1

Mottaz et  
Patthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz Ormand

Célibataire

dernier

originaire de Syens, Vaud domicilié à

Pogis-Bossey né à

Bercher le trois août

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Ulysse Alfred Mottaz agriculteur à Yverdon et de

Isaline Alice née Pichard, décédée

à

2. Patthey Eva Marguerite Lucie

Célibataire

Sans profession

originaire de Piex domiciliée à

Céligny née à

Serailliois Perret Louis le onze novembre

mil neuf cent un fille de

Henri Louis Patthey agriculteur et de

Marie Augustine née Panchaud à Céligny

à

Comme témoins :

1. Mottaz William meunier à Pogis-Bossey

2. Patthey Henri Louis agriculteur à Céligny

Les publications ont eu lieu à Pogis-Bossey le vingt un,

Piex et Céligny le vingt deux et à Syens le

vingt trois février de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Eux, le dix neuf Mars mil neuf

cent vingt un

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé

2° " " de la fiancée

3° Consentement des parents de

la fiancée

4° Actes de publications :

de Pogis-Bossey

Céligny

Piex et

Syens.

Communiqué au Bureau de

l'état civil de Yverdon,

Piex et Céligny

Les époux :

Ormand Mottaz

Eva Mottaz née

Patthey

Les témoins :

William Mottaz

Patthey Louis Henri

L'officier de l'état civil :

Juste Sacoubre

Par Jugement rendu le 12 février  
1941 passé en force de chose jugée  
le 26 mars 1941, le Tribunal de  
Première Instance de la République  
et Canton de Genève a dit en son  
le divorce le mariage ci-contre  
parant le 10 avril 1941.-

L'officier d'état civil.



Registre des mariages A.

N° 2 Saffrey et Bernet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saffrey Henri Alexis Gendarme Célibataire originaire de Peseux le Jorat domicilié à Genève né à Yverland Vaud le six décembre mil huit cent nonante six fils de Eugène Saffrey, gendarme à Payerne et de Rosine Pahud, sa femme décédée

à Bernet Jeanne Couturière Célibataire originaire de Château d'Or, Vaud domiciliée à Charannes de Bogis née à Charannes de Bogis le vingt trois tout mil huit cent nonante cinq fille de Rodolphe Paul Bernet, cultivateur et de Marie Péline Bory, sa femme à Charannes de Bogis

Comme témoins :

- 1. Eugène Saffrey employé d'hôtel à Payerne
2. Marquise Genier à Crans

Les publications ont eu lieu à Genève le treize Mars, Peseux le Jorat le seize, Château d'Or et Charannes de Bogis le quinze Mars de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le neuf Avril mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Genève.

Les époux :

Handwritten signatures of Saffrey and Bernet.

Les témoins :

Handwritten signatures of the witnesses.

L'officier de l'état civil :

Handwritten signature of the civil officer.

Communiqué au bureau de l'état civil de Peseux le Jorat Genève et Château d'Or.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Handwritten notes at the bottom left corner.

## Registre des mariages A.

N° 3

Mugnier et  
Decré

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mugnier John \_\_\_\_\_

Célibataire  
Agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Bogis-Bossey \_\_\_\_\_ domicilié à

Bogis-Bossey \_\_\_\_\_ né à

Bogis-Bossey \_\_\_\_\_ le trente Janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt six \_\_\_\_\_ fils de

Mugnier Marc Julien Denys agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Marie née Verjine, sa femme à Bogis-Bossey \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Décré Anna Antoinette \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

Sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Commugny et Genève \_\_\_\_\_ domiciliée à

Commugny \_\_\_\_\_ née à

Commugny \_\_\_\_\_ le vingt six Mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante huit \_\_\_\_\_ fille de

Edouard Suis Marc David Décré \_\_\_\_\_ et de

Marie Charlotte née Hermenjat \_\_\_\_\_

à Commugny \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Mademoiselle J. Delétraz domiciliée à Genève \_\_\_\_\_

2. Monsieur Marc Deblie g. Chataigneriaz Genève \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bogis-Bossey le deux Mars \_\_\_\_\_

à Genève le trois et Commugny le quatre de \_\_\_\_\_

l'année courante, \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

C'est le vingt deux Avril mil neuf  
cent vingt un \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé \_\_\_\_\_

2° " " de la fiancée \_\_\_\_\_

3° Actes de publications \_\_\_\_\_

à Bogis-Bossey, Commugny \_\_\_\_\_

et Genève \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué au bureau de \_\_\_\_\_

l'état civil de Coppet et \_\_\_\_\_

Genève \_\_\_\_\_

Les époux :

J. Mugnier \_\_\_\_\_

A. Mugnier née Décré \_\_\_\_\_

Les témoins :

J. Delétraz \_\_\_\_\_

M. Deblie \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

J. Secoulter \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N° 4

Reichel et  
Chevalier

Par-devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reichel Edmond \_\_\_\_\_  
 Garçon de recettes \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_  
 originaire de Genève (ville) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Genève \_\_\_\_\_ né à  
 Crans \_\_\_\_\_ le trente un décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante cinq \_\_\_\_\_ fils de  
 Joséphine Bartha Reichel ménagère à Crans et de

2. Chevalier Aimée \_\_\_\_\_  
 Sans profession \_\_\_\_\_  
 Célibataire \_\_\_\_\_  
 originaire de Ecclépens, Sussey, Hufflens la Ville (Vaud) domiciliée à  
 Crans \_\_\_\_\_ née à  
 Ecclépens \_\_\_\_\_ le trente Mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Jean Louis Marc Chevalier agriculteur à Ecclépens et de  
 Mary Fanny Susanne Pally, sa femme, décédée.

Comme témoins :

- Marc Chevalier agriculteur à Ecclépens
- Marc Pellet agriculteur à Crans

Les publications ont eu lieu à Genève le douze Octobre, à  
 Ecclépens le quinze, Sussey le quinze, Hufflens la Ville  
 le seize, à Crans le quatorze Octobre de l'année  
 courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Crans, le cinq Novembre mil neuf cent  
 vingt un.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil  
 de Genève.

Les époux :

Reichel Edmond  
 Reichel Aimée ni Chevalier

Les témoins :

Marc Chevalier  
 Marc Pellet

L'officier de l'état civil :

J. Secoultre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué au bureau de  
 l'état civil de Genève  
 Sa Jaxax et Hufflens  
 la Ville.

Le N° 4 de la page 46 est celui de la dernière inscription  
 faite dans l'année 1921. Ses deux doubles sont conformes.  
 Ce que nous certifions. Crans le 31 décembre 1921.  
 Un double a été remis à l'Autorité Cantonale le  
 9 Janvier 1922, conformément au § 14 de l'Ordonnance  
 sur les Registres de l'état civil du 25 Janvier 1910  
 L'Officier de l'état civil:  
 Juste Secoultre

Registre des mariages A.

N° 1  
Jaquetmet  
et Niclous

Par jugement du Tribunal  
du district de Lausanne  
du 8 février 1919, le  
mariage célébré ci-contre  
a été dissous par le divorce,  
à partir du 11 février 1919  
L'officier d'état civil  
Némi Pelichet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquetmet Alois Souis

Célibataire

Agriculteur

originaire de Montricher domicilié à

Crans né à

Sa Rippe le dix sept janvier

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Jaquetmet Souis et de

Elise mi Quayzin

à ses deux décédés

2. Niclous Suzanne Joséphine

Célibataire

Sans profession

originaire de Hauterive Gruyère Fribourg domiciliée à

Genève née à

Hauterive le vingt février

mil huit cent vingt cinq fille de

Niclous Marie Béatrice à Genève et de

à

Comme témoins :

1. Charles Seguin agriculteur domicilié à Crans

2. Oscar Romand instituteur " " "

Les publications ont eu lieu à Crans le 30 décembre, Hauterive

le 31 décembre 1921 à Montricher le 1er janvier et

Genève le 3 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le 17 janvier mil neuf cent

singt deux.

Pièces déposées :

1: Acte de naissance du fiancé

2: " " de la fiancée

3: Actes de publications :

de Crans

" Hauterive

" Montricher

et Plainpalais, Genève

Les époux :

Jaquetmet Alois

Lucienne Jaquetmet

née Niclous.

Les témoins :

Ch. Seguin

O. Romand

L'officier de l'état civil :

Juste Secoultr

## Registre des mariages A.

N° 2  
 Brigger et  
 Baiche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brigger Adolphe  
 Célibataire  
 Agriculteur  
 originaire de Spiez, Berne domicilié à  
 Arrex s'Nyon né à  
 Borex le vingt trois novembre  
 mil huit cent nonante sept fils de  
 Brigger Abraham, agriculteur et de  
 Anna née Hofer, sa femme  
 à Arrex s'Nyon
2. Baiche Clara Helene  
 Célibataire  
 Institutrice  
 originaire de Saubraz, Vaud domiciliée à  
 Borex née à  
 Saubraz le trois Octobre  
 mil huit cent quatre vingt seize fille de  
 Jules Victor Baiche agriculteur et de  
 Louise Charlotte Sina née Durand à Saubraz  
 à

Comme témoins :

1. J. Baiche, domicilié à Saubraz  
 2. Alfred Brigger, agriculteur à Arrex
- Les publications ont eu lieu à Arrex le sept, Saubraz le huit  
 Spiez le huit et Borex le neuf Mars de  
 l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Arrex, le quatre Avril mil neuf  
 cent vingt deux.

Pièces déposées :

- 1: Acte de naissance du fiancé  
 2: " de la fiancée  
 3: Actes de publications  
 de Spiez, Arrex, Borex  
 et Saubraz.

Les époux :

A. Brigger  
C. Brigger née Baiche

Les témoins :

J. Baiche  
Alf. Brigger

L'officier de l'état civil :

J. Secorlette

Communiqué au Bureau de  
 l'état civil de Gingins  
 Gimel et Spiez.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3  
Magnin et  
Bornet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Georges Fernand  
Célibataire  
Agriculteur  
originaire de Fomes domicilié à  
Charannes de Bogis né à  
Charannes de Bogis le quatorze février  
mil huit cent nonante cinq fils de  
Marc Souis Magnin et de  
Souis Charlotte née Buffat  
à Charannes de Bogis

2. Bornet Souis Sophie  
Célibataire  
Sans profession  
originaire de Château d'Oex domiciliée à  
Charannes de Bogis née à  
Vireloup, Bellesue Yverise le dix sept janvier  
mil huit cent nonante sept fille de  
Marc Souis Bornet à Charannes de Bogis et de  
Elise Emma née Ducimetière, décédée  
à

Comme témoins :

- 1. Henri Bornet agriculteur à Charannes de Bogis
- 2. E. Buensox domiciliée à Bogis, Possey

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis le quatre  
Novembre, à Château d'Oex le six et Bornet  
le sept Novembre de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ce jour, le vingt quatre Novembre mil  
neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

- 1<sup>o</sup> Acte de naissance de la fiancée
- 2<sup>o</sup> " " de la fiancée
- 3<sup>o</sup> Actes de publications de  
Charannes de Bogis, Château  
d'Oex et Fomes.

Les époux :

G. Magnin.  
L. Magnin  
née Bornet

Les témoins :

Bornet Henri  
E. Buensox

L'officier de l'état civil :

Juste Secoultée

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 4 Bessaud  
et Gogniat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bessaud John Henri  
Celibataire  
Agriculteur  
originaire de Gossens domicilié à  
Armez & Nyon né à  
Sa Tour Joris Crassier le deux décembre  
mil huit cent quatre vingt douze fils de  
Charles Bessaud agriculteur et de  
Judith Marie née Gromon à Armez  
à

2. Gogniat Marie Julia Louise  
Celibataire  
Sans Profession  
originaire de Sajoux, Berne domiciliée à  
Reimont, Berne née à  
Reimont le premier Septembre  
mil neuf cent fille de  
Stanislas Gogniat, monteur de boîtes et de  
Emette née Henquenin  
à Reimont

Comme témoins :

1. Henri Bessaud agriculteur à Armez  
2. Alice Gogniat à Reimont, Berne

Les publications ont eu lieu à Armez le trois novembre, à  
Sajoux et Saignelegier le quatre novembre et à  
Gossens le cinq novembre de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Armez, le premier décembre mil neuf  
cent vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
de la fiancée  
Actes de publications de  
Sajoux, Gossens, Armez  
et Saignelegier.

Les époux :

John Bessaud  
Louise Bessaud née  
Gogniat

Les témoins :

Henri Bessaud.  
Alice Gogniat

L'officier de l'état civil :

Juste Secrétan

Communiqué au Bureau de l'état  
civil de Sajoux, Ursins et  
Saignelegier.

Registre des mariages A.

N° 1  
Chesrot et  
Gale'

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chesrot Jean Louis André  
Célibataire  
Agriculteur  
originaire de Versoix, Genève domicilié à  
Ornex, Suisse né à  
Ornex le vingt neuf juin  
mil huit cent nonante huit fils de  
Ernest Louis Denis Chesrot agriculteur et de  
Elise Souisa ni Nocondry  
à Ornex

2. Gale' Elisa Souise  
Célibataire  
Sans profession  
originaire de Trélex domiciliée à  
Trélex née à  
Trélex le trente novembre  
mil huit cent nonante huit fille de  
John Louis Gale' agriculteur et de  
Marie Elisa Emma ni Nocondry  
à Trélex

Comme témoins :

- 1. Jean Chesrot agriculteur domicilié à Ornex
- 2. Marguerite Gale' domiciliée à Trélex

Les publications ont eu lieu à Ornex, près d'Yvon le premier décembre  
à Versoix le deux et Trélex le trois décembre de l'année  
courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le cinq janvier mil neuf cent  
vingt trois

Pièces déposées :

- 1. Acte de naissance du fiancé
- 2. " " " de la fiancée
- 3. Promesse de mariage
- 4. Actes de publications à Ornex
- 5. " " " à Trélex
- 6. " " " à Versoix

Les époux :

André Chesrot.  
Elisa Chesrot née Gale'.

Les témoins :

Jean Chesrot  
Marguerite Gale'

L'officier de l'état civil :

Juste Secourteux

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Gingins et Versoix.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Le n° 4 de la page 50 est celui de la dernière inscription  
faite dans l'année 1922. Ses deux doubles sont conformes;  
ce que nous certifions. Crans le 31 décembre 1922.  
S. Officier de l'état civil: Juste Secourteux  
Un double a été remis à l'Autorité cantonale le  
11 janvier 1923, conformément au S. 14 sur l'Ordonnance  
des Registres de l'état civil du 25 février 1910.  
S. Officier de l'état civil: J. Secourteux

Registre des mariages A.

N° 2 Dietrich  
et Pombardet née  
Taton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dietrich Frederick Souis

Célibataire

Cantonnier

originaire de Gampelen, Berne domicilié à

Chorannes de Rogis né à

Premier, Vaud le seize Mars

mil huit cent quatre vingt cinq fils de

Jean Frédéric Dietrich et de

Souisa née Cochet, sa femme

à Chorannes de Rogis

2. Pombardet née Taton Alice Emilie

veuve de Pombardet Emile François dès le 23 Novembre 1914

veuve

originaire de Saint Romain le Serpis Orde de France domiciliée à

Villars Bozon, Vaud née à

Teney le Torat le dix huit Octobre

mil huit cent huitante huit fille de

Jules Taton et de

Aline née Garillet, ses deux dévies

à

Comme témoins :

1. Constance Widmer à Crans

2. Lucien Widmer vigneron à Crans.

Les publications ont eu lieu à Chorannes de Rogis le cinq, à

Champion le cinq et à S. Isle le six Janvier de

L'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le seize Mars mil neuf cent

vingt trois.

Pièces déposées :

Actes de naissances des fiancés

" de mariage de la fiancée

de décès de Pombardet Emile

Autorisation du D<sup>nt</sup> de Justice et Police

Acte de publication de Champion

" de Chorannes de Rogis

" de S. Isle

Certificat de capacité matrimoniale

en faveur de veuve Pombardet,

Communiqué aux bureaux de l'état

civil de S. Isle, Gampelen et

à la Chancellerie.

Les époux :

Frederic Dietrich

Alice Dietrich née Taton

Les témoins :

C. Widmer

Lucien Widmer

L'officier de l'état civil :

Juste Secourter

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

## Registre des mariages A.

N°3  
Borner et  
Buensoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borner Henri

Celibataire

Agriculteur

originaire de Château d'Oex domicilié à

Charannes de Bogis né à

Bellerue, Genève le dix sept Juillet

mil neuf cent nonante huit fils de

Noel Louis Borner agriculteur à Charannes de Bogis et de

Elise Emma ni Ducimetier, décidée

à

2. Buensoz Edith Jenny Josephine

Celibataire

Sans profession

originaire de Rougemont domiciliée à

Bogis - Bossey née à

Bogis - Bossey le quatorze Juin

mil neuf cent fille de

Buensoz Gustave Charles, décidée et de

Jeanne Marie ni Noarquis

à Bogis - Bossey

Comme témoins :

1. Suzanne Candaux domiciliée à Charannes de Bogis

2. John Guignard agriculteur à Crans

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis, Bogis  
Bossey, Rougemont le dix sept et Château d'Oex  
le dix neuf Mars de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le trente un Mars mil neuf  
cent vingt trois.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé

2. " " " de la fiancée

3. Actes de publications de  
Charannes de Bogis, Bogis  
Bossey, Château d'Oex et  
Rougemont.

Les époux :

Borner Henri  
E. Borner, Buensoz

Les témoins :

Suzanne Candaux  
John Guignard.

L'officier de l'état civil :

Juste Secourteux

Communiqué au Bureau de l'état  
civil de Château d'Oex et  
Rougemont.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4Guignard et  
Eschler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard John Paul

Célibataire

Agriculteur

originaire de Collex-Bossy domicilié à

Crans né à

Rogis-Bossey le dix Mars

mil huit cent nonante six fils de

Jules Guignard, agriculteur et de

Sophie Pauline nee Peterson, sa femme

à Crans

2. Eschler Jeanne Madeline

Célibataire

Sans profession

originaire de Bolligen, Berne domiciliée à

Crans née à

St. Prix le six Août

mil neuf cent fille de

Philippine Eschler, agriculteur et de

Marie Fanny nee Bourgeois, sa femme

à Crans

Comme témoins :

1. Simone Eschler domiciliée à Crans

2. Charles Bourquignon à Rogis-Bossey

Les publications ont eu lieu à Crans le six, Bolligen le sept

et Collex-Bossy le dix du mois de Mars de l'année

courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le six Avril mil neuf cent

vingt trois.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Acte de naissance du fiancé2<sup>o</sup> " " de la fiancée3<sup>o</sup> Actes de publications de

Crans, Bolligen et Collex-Bossy.

Communiqué au bureau de l'état

civil de Bolligen et Collex

Bossy.

Les époux :

John Guignard

Jeanne Guignard

nee Eschler

Les témoins :

Simone Eschler

Ch. Bourquignon

L'officier de l'état civil :

J. Secouler

M. 227 1913  
de Rogis

Registre des mariages A.

N° 5 Bornet et  
Lumstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornet Auguste Ernest  
Célibataire  
Agriculteur  
originaire de Charannes de Rogis et Château d'Orx domicilié à  
Rogis-Bossey né à  
Rogis-Bossey le vingt huit Mai  
mil huit cent nonante deux fils de  
Bornet Jules François, décédé et de  
Susanne née Rochaix, sa sœur à Rogis-Bossey

2. Lumstein Emma Valentine  
Célibataire  
Sans profession  
originaire de Schlenberg, Canton de Berne domiciliée à  
Crans née à  
Crans le vingt trois Janvier  
mil huit cent nonante neuf fille de  
Jules Jacob Lumstein maître charbon et de  
Augusta Amélie née Blum, sa femme  
à Crans

Comme témoins :

- 1. Rose Leroy domiciliée à Crans
- 2. Daniel Lumstein

Les publications ont eu lieu à Crans le deux, Charannes  
de Rogis, Rogis-Bossey, Herzogenbuchsee et  
Château d'Orx le trois Novembre de l'année  
courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le vingt trois Novembre mil neuf  
cent vingt trois.

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance du fiancé
- 2: " " de la fiancée
- 3: Actes de publications de  
Crans, Charannes de Rogis,  
Rogis-Bossey, Herzogenbuchsee  
et Château d'Orx.

Les époux :

E. Bornet  
V. Bornet née  
Lumstein

Les témoins :

R. Leroy  
D. Lumstein

L'officier de l'état civil :

Juste Secrétaire

Se cf: 5 de la page 55 et celui de la dernière  
inscription faite dans l'année 1923. Ses deux  
doubles sont conformes, ce que nous certifions.  
Crans le 31 décembre 1923.  
Un double a été remis à l'autorité cantonale  
le 1<sup>er</sup> janvier 1924, conformément au § 14 de l'Ordonnance  
sur les Registres de l'état civil du 15 février 1910.  
L'Officier de l'état civil.  
Juste Secrétaire

Communiqué au Bureau de  
l'état civil de Château  
d'Orx et de Herzogenbuchsee.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1 *Felichet et  
Reymond*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Felichet Marius* \_\_\_\_\_  
*Célibataire* \_\_\_\_\_  
*Agriculteur* \_\_\_\_\_  
 originaire de *Gollion et Vullierens* \_\_\_\_\_ domicilié à  
*Crans* \_\_\_\_\_ né à  
*Gollion* \_\_\_\_\_ le *treize* *août* \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ *mil huit cent nonante quatre* \_\_\_\_\_ fils de  
*Ulysse Odrien Felichet, décédé* \_\_\_\_\_ et de  
*Marie Louise né Potrens, sa veuve* \_\_\_\_\_  
 à *Crans* \_\_\_\_\_

2. *Reymond Cécile Mathilde* \_\_\_\_\_  
*Célibataire* \_\_\_\_\_  
*Sans profession* \_\_\_\_\_  
 originaire de *Cherit et de l'Abbaye* \_\_\_\_\_ domiciliée à  
*Crans* \_\_\_\_\_ née à  
*Gimel* \_\_\_\_\_ le *six* *mai* \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ *mil huit cent nonante sept* \_\_\_\_\_ fille de  
*Jules Alfred Reymond* \_\_\_\_\_ et de  
*Marie Louise né Secoud, sa femme* \_\_\_\_\_  
 à *Crans* \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. *Augusta Felichet domiciliée à Crans*  
 2. *Reni Felichet* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Crans et Vullierens le vingt six*  
*au Brassus et au Sentier le vingt huit, Gollion*  
*le vingt neuf Janvier et S'Abbaye le premier*  
*Fevrier de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Crans* \_\_\_\_\_ le *vingt trois* *fevrier* *mil neuf*  
*cent vingt quatre.* \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> *Acte de naissance du fiancé*  
 2<sup>o</sup> *de la fiancée*  
 3<sup>o</sup> *Actes de publications de*  
*Crans, Vullierens, Brassus*  
*Sentier et S'Abbaye.*

Les époux :

*M. Felichet*  
*C. Felichet*  
*nee Reymond.*

Les témoins :

*A. Felichet*  
*R. Felichet.*

L'officier de l'état civil :

*J. Secoulin*

Communiqué au bureau de l'état  
 civil du Brassus, Sentier,  
 S'Abbaye, Cossonay et  
 Vullierens.

## Registre des mariages A.

N° 2 Rosset et Gaudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Francis Henri Simon

Célibataire

Agriculteur

originaire de Bougy Villars domicilié à

Bogis Bossey né à

Bogis Bossey le huit janvier

mil neuf cent fils de

Rosset Henri agriculteur et de

Sophie Simonne Alexandrine Henriette ne Bonod

à Bogis-Bossey

2. Gaudin Sophie

Célibataire

Sans profession

originaire de Chesilly domiciliée à

Bogis-Bossey née à

Coppet le deux huit janvier

mil huit cent nonante neuf fille de

Charles François Socis Jules Gaudin et de

Suzanne Suci ne Thomas

à Disonne les Bains

Comme témoins :

1. Charles Ramel propriétaire à Bogis-Bossey

2. M<sup>lle</sup> Gaudin domiciliée à Paris

Les publications ont eu lieu à Bogis-Bossey, Bougy

Villars, et Chesilly le vingt-huit de l'année

courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cans le sept juin mil neuf cent

vingt quatre

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance de l'époux

2. de l'épouse

3. Les actes de publication

de Bogis-Bossey, Bougy

Villars et Chesilly

Les époux :

Rosset Francis

Sophie Rosset

ma Gaudin

Les témoins :

M<sup>r</sup> Ramel

M<sup>lle</sup> Gaudin

L'officier de l'état civil :

Juste Secourteux

Communiqué au bureau de  
l'état civil d'Orbionne  
et de Sa Lomax.

## Registre des mariages A.

N° 3  
Hislig et  
Scheidegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hislig Charles Souis  
Célibataire  
Mémisier  
originaire de Seuzigen, Berne domicilié à  
Crans né à  
Crans le seize Mars  
mil huit cent nonante sept fils de  
Souis Hislig Charpentier Mémisier et de  
Alice nie Pittet, sa femme à Crans  
à

2. Scheidegger Emma  
Célibataire  
Sans profession  
originaire de Sumiswald, Berne domiciliée à  
Arch, Berne née à  
Granges, Soleure le six Août  
mil huit cent nonante six fille de  
Scheidegger Jakob et de  
Rosine nie Hehlen  
à Arch, Berne

Comme témoins :

1. Wonne Scheidegger cuisinière à Céligny
2. Robert Liegentragen jardinier à Crans.

Les publications ont eu lieu à Crans le huit à Gurzelen  
Seuzigen et Sumiswald le dix juin de l'année  
courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le vingt huit juin mil neuf  
cent vingt quatre

Pièces déposées :

- 1: Acte de naissance du fiancé
- 2: " " de la fiancée
- 3: Acte de publication de Crans
- 4: " " de Seuzigen
- 5: " " de Gurzelen
- 6: " " de Sumiswald

Les époux :

Charles Hislig  
Emma Hislig Scheidegger

Les témoins :

Wonne Scheidegger  
Robert Liegentragen

L'officier de l'état civil :

Juste Secourter

Communiqué au bureau de  
l'état civil à Seuzigen,  
Gurzelen et Sumiswald.

Le n° 3 de la page 58 est celui de la dernière  
inscription faite dans l'année 1914. Ses deux  
doubles sont conformes. Ce que nous certifions.  
Un double a été remis à l'autorité cantonale  
le 9 janvier 1915 conformément au § 14 de  
l'Ordonnance sur les Registres de l'état civil  
du 25 février 1910. — Juste Secourter

14 de 1914 p. 58  
Ch. Hislig et Emma Scheidegger

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1  
Sottas et  
Sechaud ne Kennet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sottas Xavier Casimir \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

Agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Charmey, Fribourg \_\_\_\_\_ domicilié à

Charannes de Bogis \_\_\_\_\_ né à

Charmey \_\_\_\_\_ le vingt quatre Février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_ fils de

Sottas François Nicolas, décédé \_\_\_\_\_ et de

Victorine ne Oserey \_\_\_\_\_

à Charmey \_\_\_\_\_

2. Sechaud ne Kennet Céline Suisse

Veuve de Louis Sechaud des mil neuf cent vingt

originaire de Gollion, Jura \_\_\_\_\_ domiciliée à

Charannes de Bogis \_\_\_\_\_ née à

Charannes de Bogis \_\_\_\_\_ le dix neuf Octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ fille de

Henri Kennet, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie Suisse Unaysse, ne Ducret \_\_\_\_\_

à Charannes de Bogis \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Bory Julien agriculteur à Charannes de Bogis

2. Kennet Louis " " " "

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis le vingt

neuf, à Gollion le trente, à Charmey le trente

un décembre mil neuf cent vingt quatre \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le dix sept Janvier mil neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Acte de naissance du fiancé

2<sup>o</sup> Acte de mariage de la fiancée

3<sup>o</sup> Acte de décès du mari

Actes de publications de

Charannes de Bogis

Gollion et Charmey

Les époux :

Sottas Casimir

Céline Sottas

ne Kennet

Les témoins :

Bory Julien

Louis Kennet

L'officier de l'état civil :

Jean Secoultre

Communiqué au Bureau de l'état civil de Gollion et Charmey

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2 Scherrab  
et Giddey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scherrab François Samuel  
Veuf de Emma veuve Schmeberger des le 26 Septembre 1923  
fonctionnaire retraite  
originaire de Châtres Fribourg domicilié à  
Nyon né à  
Vesey le vingt décembre  
mil huit cent cinquante huit fils de  
Jean Samuel Scherrab et de  
Jeanne Souise ni Porchet, décédés  
à

2. Giddey Henriette Souise  
Célibataire  
originaire de Sully et Grandvaux domiciliée à  
Aubonne née à  
Aubonne le neuf février  
mil huit cent septante cinq fille de  
Charles Souis Giddey, décédé et de  
Lucienne ni Girard  
à Aubonne

Comme témoins :

1. M<sup>r</sup> Henri Auberson municipal à Crans
2. Henri Charoton propriétaire à Crans.

Les publications ont eu lieu à Herzens, à Nyon, à Sully, à  
Aubonne le six et à Grandvaux le sept janvier  
mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le six février mil neuf cent  
vingt cinq

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil  
de Nyon

Les époux :

F. Scherrab  
H<sup>m</sup> (Gid) Scherrab  
ni Giddey

Les témoins :

Henri Auberson  
Henri Charoton

L'officier de l'état civil :

Juste Secoutre

Communiqué au bureau de  
l'état civil de Herzens,  
Nyon, Sully, Aubonne  
et Grandvaux.

Registre des mariages A.

N° 3  
Barraud et  
Borinet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud Louis Henri  
Celibataire  
Instituteur  
originaire de Bussigny et Villars Tiercelin domicilié à  
Charannes de Bogis né à  
Korges le huit Septembre  
mil neuf cent un fils de  
Eugène Louis Barraud, décédé et de  
Louisa mi Gilliard  
à Sausanne

2. Borinet Marie Susanne  
Celibataire  
Sans profession  
originaire de Château d'Oex domiciliée à  
Charannes de Bogis née à  
Bossey vers Bogis-Bossey le deux Février  
mil neuf cent deux fille de  
Marc Louis Borinet à Charannes de Bogis et de  
Elise Emma mi Ducimetière alias Bonod  
décédée.

Comme témoins  
1. M. Fernand Magnin agriculteur à Charannes  
2. " Brocard instituteur à Crans

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis le dix  
neuf, Bussigny, Villars Tiercelin et Château  
d'Oex le vingt Mars de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Crans le huit Avril mil neuf cent  
vingt cinq.

Pièces déposées :  
1. Acte de naissance du fiancé  
2. " " de la fiancée  
3. Actes de publications de  
Charannes de Bogis, Bussigny  
Villars Tiercelin et Château  
d'Oex.

Les époux :  
Barraud  
Borinet mi Borinet

Les témoins :  
Magnin  
Brocard

L'officier de l'état civil :  
Juste Secoultre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Bussigny, Villars  
Tiercelin et Château d'Oex

le 15 Sept. 1925  
P. P. P.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4  
 Sacote et  
 Mugnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sacote Francis Souis

Célibataire

Agriculteur

originaire de Céligny, Genève domicilié à

Jean des Bois, Commune d'Ornex né à

Céligny le deux et trois

mil neuf cent fils de

Camille Sacote, agriculteur et de

Odèle née Jaquet

à Jean des Bois

2. Mugnier Alice Berthe

Célibataire

Sans profession

originaire de Rogis-Bossey domiciliée à

Rogis-Bossey née à

Rogis-Bossey le vingt quatre février

mil neuf cent trois fille de

Elie Ami Mugnier, agriculteur et de

Marie née Guignet

à Rogis-Bossey

Comme témoins :

1. Ernest Sacote agriculteur à Jean des Bois

2. Fernand Mugnier à Rogis-Bossey

Les publications ont eu lieu à Céligny le trente, Ornex le

trente un et Rogis-Bossey le trente un Octobre

de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le cinq décembre mil neuf cent

vingt cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Acte de naissance des fiancés

3. " " de la fiancée

4. Actes de publication de

Céligny, Ornex et Rogis

Bossey

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les époux :

Francis Sacote

Berthe Sacote née Mugnier

Les témoins :

Sacote Ernest

Mugnier Fernand

L'officier de l'état civil :

Juste Secourteux

Le n<sup>o</sup> 4 de la page 62 est celui de la dernière inscription  
 faite dans l'année 1925. Ses deux doubles sont conformes.  
 Le que nous certifions. Caus. de 31 décembre 1925.  
 Un double a été remis à l'Autorité cantonale le 7 janvier 1925  
 conformément au § 14 de l'Ordonnance sur les Registres de  
 l'état civil du 25 février 1910. L'Officier de l'état civil:

J. Secourteux

Registre des mariages A.

N° 1 Pipoz et Blind

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pipoz Jules Sion Célibataire

Agriculteur

originaire de Charmey Sribourg domicilié à

Arny / Arny né à

Prelot Soreu Villers Doubs le quinze mai

mil huit cent nonante huit fils de

Nicolas Félicien Pipoz agriculteur à Charmey et de

Suzanne Adélaïde née Guibelin, décédée

à

2. Blind Anna Célibataire

Cuisinière

originaire de Klingenberg, Wurtemberg domiciliée à

Arny / Arny née à

Klingenberg le vingt deux Mars

mil neuf cent cinq fille de

Friedrich Blind à Klingenberg et de

Pauline née Stomer, décédée

à

Comme témoins :

1. M. J. Brocard instituteur à Crans

2. Berner garde police à Crans

Les publications ont eu lieu à Arny le onze Charmey

le treize et Klingenberg le vingt cinq décembre

de l'année précédente

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le deux février mil neuf cent

vingt six

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé
3. id de la fiancée
4. Permis de séjour du fiancé
5. id de la fiancée
6. Consentement du père de la fiancée
7. Certificat de nationalité et d'état libre de la fiancée
Communiqué au bureau de l'état civil de Charmey et à la Chancellerie.

Les époux :

Pipoz Jules.
Anna Pipoz Blind

Les témoins :

Brocard.
Berner

L'officier de l'état civil :

Juste Secoutte

## Registre des mariages A.

N° 2  
 Liegenhagen  
 & Scheidegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liegenhagen Robert Emile  
 Célibataire

Jardinier  
 originaire de Tartegnin, Vaud domicilié à

Crans né à

Sousanne le six février  
 mil neuf cent

Antoine Pauline Liegenhagen et de

à Orzier, Yver

2. Scheidegger Yvonne Louise  
 Célibataire

Cuisinière  
 originaire de Sumiswald, Berne domiciliée à

Genève née à

Granges Solenne le trois juillet  
 mil huit cent nonante huit

Scheidegger Jakob et de

Rosina ni Heiden

à Orsch, Canton de Berne

Comme témoins :

1. Ernest Scheidegger maître à Orsch, Berne

2. S. Liegenhagen couturière à Cossonay

Les publications ont eu lieu à Crans le vingt quatre et

Sumiswald et Genève le vingt cinq février de

l'année courante ainsi qu'à Tartegnin le vingt six

février.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le dix sept Mars mil neuf cent

vingt six.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Acte de naissance du fiancé

3° " " de la fiancée

4° Actes de publications de

Crans, Genève, Sumiswald

et Tartegnin.

Communiqué au bureau de l'état

civil de Genève, Gilly et

Sumiswald.

Les époux :

R. Liegenhagen

Yvonne Liegenhagen née Scheidegger

Les témoins :

Ernest Scheidegger

S. Liegenhagen

L'officier de l'état civil :

Juste Secrétan

## Registre des mariages A.

N° 3

Brugnier et  
Billard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brugnier William Henri

Célibataire

Marchand

originaire de Essertines s/ Rolle domicilié à

Rogis-Bossey né à

Essertines s/ Rolle le dix huit décembre

mil huit cent quarante neuf fils de

Henri Pierre Isaac Brugnier à Essertines s/ Rolle et de

Alice Souisa née Herseth, décédée

à

2. Billard Françoise Berthe

Célibataire

Cuisinière

originaire de Essertines s/ Rolle domiciliée à

Rogis-Bossey née à

Kathod le quinze Mars

mil neuf cent six fille de

Henri Joseph Billard et de

Alice Souisa née Dietrich

à Rogis-Bossey

Comme témoins :

1. Ramel Charles domicilié à Rogis-Bossey

2. Dietrich Souisa à Denens.

Les publications ont eu lieu à Rogis-Bossey le dix huit et à  
Essertines le dix neuf Mars de l'année couranteAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Cans, le trois Avril mil neuf cent  
vingt six.

Pièces déposées :

- 1: Promesse de mariage
- 2: Acte de naissance du fiancé
- 3: " " de la fiancée
- 4: Actes de publication  
de Rogis-Bossey et  
Essertines s/ Rolle.

Les époux :

William Brugnier.

Françoise Billard Brugnier

Les témoins :

Ramel Ch-

Louise Dietrich

L'officier de l'état civil :

Juste Secrétan

Communiqué au Bureau de  
l'état civil d'Essertines  
s/ Rolle

## Registre des mariages A.

N° 4  
 Mühlmann  
 et Vercher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mühlmann Friedrich Ferdinand

Célibataire

Jardinier

originaire de Dürrenroth Borne domicilié à

Fourex né à

Saubraz le quinze janvier

mil huit cent quarante sept fils de

Friedrich Ferdinand Mühlmann, décédé et de

Susanne Catherine Gammerswald, a Rolle

à

2. Vercher Hélène Louise

Célibataire

Femme de chambre

originaire de Bussigny domiciliée à

Signy née à

Comnigny le premier avril

mil neuf cent deux fille de

Emile Vercher apiculteur à Signy et de

Marie Eugénie Joséphine Ufer, décédée

à

Comme témoins :

1. Charles Hislig menuisier à Crans

2. Emma Hislig-Schweigger

Les publications ont eu lieu à Fourex le trente Dürrenroth

et Signy le trente un Crans et Bussigny le

premier avril de l'année courante.

à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le seize avril mil neuf cent

vingt six.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication  
 de l'état civil de Crans.

Les époux :

Friedrich Mühlmann

Hélène Mühlmann

née Vercher

Les témoins :

Emile Hislig

Charles Hislig

L'officier de l'état civil :

Juste Secourte

Communiqué au bureau de  
 l'état civil de Crans, Bussigny  
 et Dürrenroth.

## Registre des mariages A.

N° 5 Caboussat  
et Morand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caboussat Louis Elie \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

Jeuneur \_\_\_\_\_

originaire de Arnet Nyon et Chaney, Genève \_\_\_\_\_ domicilié à

Crans \_\_\_\_\_ né à

Crans \_\_\_\_\_ le vingt trois Janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Caboussat Charles agriculteur à Crans \_\_\_\_\_ et de

Emma Henriette nie Dally décidée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Morand Marie Nathalie \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

Sans profession \_\_\_\_\_

originaire de Rioldes Valais \_\_\_\_\_ domiciliée à

Rioldes \_\_\_\_\_ née à

Rioldes \_\_\_\_\_ le quinze Avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quarante neuf \_\_\_\_\_ fille de

Maurice Morand \_\_\_\_\_ et de

Clairisse nie Bonnet \_\_\_\_\_

à Rioldes \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Mademoiselle Jeanne Morand domiciliée à Genève

2. Monsieur Ernest Caboussat à Crans

Les publications ont eu lieu à Crans et Arnet le deux

Novembre à Chaney et Rioldes le trois

Novembre de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le quatre décembre mil neuf  
cent vingt six.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Acte de naissance du fiancé

3° " " " de la fiancée

4° Actes de publications de Crans, Arnet, Chaney et Rioldes.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué au bureau de l'état civil de Chaney, et Rioldes.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les époux :

L. Caboussat

Nathalie Caboussat nie Morand

Les témoins :

Jeanne Morand

Ernest Caboussat

L'officier de l'état civil :

Juste Secourteux

Se n° 5 de la page 67 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1926. Ses deux doubles sont conformes. Ce que nous certifions. Crans le 31 décembre 1926. Un double a été remis à l'Autorité cantonale le 1<sup>er</sup> Janvier 1927 conformément au S<sup>ts</sup> de l'Ordonnance sur les Registres de l'état civil du 25 février 1910. L'Officier de l'état civil : Juste Secourteux

Le 17 du 1926  
de Chaney

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1  
 Conod et  
 Duflon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conod Jules Louis  
 Célibataire  
 Instituteur  
 originaire des Clés et de Bretonnières domicilié à  
 Boursins né à  
 Saussilleries Clés le trente Avril  
 mil huit cent quatre vingt treize fils de  
 Alfred Georges Conod agriculteur à Saussilleries et de  
 Adèle née Conod, décédée.

2. Duflon Berthe Sina  
 Célibataire  
 Gardes-malades  
 originaire de Piex domiciliée à  
 Crans née à  
 Crassier le dix huit Janvier  
 mil neuf cent deux fille de  
 Henri Edouard Duflon, instituteur émérite à et de  
 Crans et de Hélène Marie Jenny née Farre, décédée

Comme témoins :

1. Edouard Duflon instituteur émérite à Crans
2. Robert Conod agriculteur aux Clés

Les publications ont eu lieu à Bretonnières, aux Clés, à Crans  
 à Piex et à Boursins le dix sept Mars mil neuf  
 cent vingt sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le treize Avril mil neuf cent  
 vingt sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
 délivré par l'état civil de  
 Gilly.

Communiqué au bureau de l'état  
 civil de Gilly.

Les époux :

Jules Conod  
 Berthe Conod née Duflon

Les témoins :

Ed. Duflon  
 R. Conod

L'officier de l'état civil :

Juste Secoritz

## Registre des mariages A.

N° 2  
Gaudin et  
Garny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudin Louis Henri  
Célibataire  
Vigneron  
originaire de Chesilly Vaud domicilié à  
Crans né à  
Crans le vingt quatre février  
mil neuf cent un fils de  
Gaudin Emmanuel Samuel, vigneron à Crans et de  
Olise Philippine née Hamelot, décédée

à  
2. Garny Louise Joséphine  
Célibataire  
Cuisinière  
originaire de Saxon, Valais domiciliée à  
Sâtigny Canton de Genève née à  
Saxon le vingt neuf février  
mil neuf cent quatre fille de  
Jean Louis Garny, agriculteur et de  
Marie Amélie née Porsan à Sâtigny, Genève

Comme témoins :

- Mademoiselle Renée Gaudin couturière à Nyon
- Monsieur Alfred Gaudin frère de l'époux à Crans.

Les publications ont eu lieu à Crans le seize à Sâtigny,  
Saxon et Chesilly le dix sept juillet de l'année  
courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le huit juillet mil neuf cent vingt  
sept

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé
- Acte de naissance de la fiancée
- Promesse de mariage
- Actes de publications  
de Crans, Chesilly, Saxon  
et Sâtigny

Les époux :

Louis Gaudin  
Louise Gaudin née Garny.

Les témoins :

Renée Gaudin  
Alfred Gaudin

L'officier de l'état civil :

Juste Secourteux

Communiqué au Bureau de l'état  
civil de Sâtigny, Saxon, et  
Chesilly



## Registre des mariages A.

N° 3

Borgeaud et  
Rachel

Divoice

Mariage dissous par le divorce  
selon jugement du Tribunal  
de Nyon définitif et exécutoire  
dès le 16 novembre 1972  
après le 21 novembre 1972  
l'Officier d'état civil:

J. Secoult



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud Henri Sucerin  
CélibataireAgriculteur  
originaire de Penthalar, Vaud domicilié àCharannes de Bogis né à  
Vincennes, Seine, France le premier décembremil huit cent nonante neuf fils de  
Borgeaud Sucerin, agriculteur et deBlanche Eugénie nee Brun  
à Charannes de Bogis2. Rachel Yvonne Jeanne  
Sans professionCélibataire  
originaire de Paris, France domiciliée àCharannes de Bogis née à  
Genève le vingt huit Aoûtmil neuf cent cinq fille de  
Joseph Rachel et deMarcel nee Humbert  
Les deux décidés

Comme témoins :

1. Favre Jules agriculteur à Pavois Vaud

2. Favre Elise ménagère

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis le vingt trois  
juillet et à Penthalar le vingt cinq juillet de l'année  
couranteAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Crans le treize Septembre mil neuf cent  
vingt sept

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
de la fiancéePromesse de mariage  
Actes de publication de Charannes  
de Bogis et PenthalarAutorisation du Département  
de Justice et Police du Canton  
de Vaud. Certificat de capacité matrimonialeActes de décès des père et mère de la fiancée  
Communiqué au bureau de l'état  
civil de Penthalar et à la

Chancellerie

Les époux :

Borgeaud Henri

Borgeaud Yvonne  
nee Rachel

Les témoins :

Jules Favre

Elise Favre

L'officier de l'état civil :

J. Secoult

1972.09.13

## Registre des mariages A.

N° 4  
Golay et  
Golay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Marc Henri  
Célibataire  
Horloger  
originaire de Sion domicilié à  
au Sentier né à  
au Sentier le trente un Août  
mil huit cent nonante huit fils de  
Marc Louis Golay horloger et de  
Léonette née Golay  
au Sentier
2. Golay Eva Nelly  
Célibataire  
Employée de bureau  
originaire de Sion domiciliée à  
au Sentier née à  
Orient le onze Mai  
mil huit cent nonante six fille de  
Henri Alfred Golay comptable à Yverdon et de  
Fanny Emmeline née Beylan décédée  
à

Comme témoins :

1. L. Raymond Receveur de l'état au Sentier  
2. G. Gallay directeur Fabrique d'horlogerie au Sentier
- Les publications ont eu lieu à Sentier et au Prossus  
le quatre Octobre mil neuf cent vingt sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ceux, le vingt deux Octobre mil neuf  
cent vingt sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil  
du Sentier

Les époux :

Eva Golay  
Marc Golay

Les témoins :

L. Raymond  
G. Gallay

L'officier de l'état civil :

Juste Secourteux

Communiqué au bureau de l'état  
civil au Sentier

Registre des mariages A.

N° 5  
Chevalier et  
Ramel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier Maurice Pierre  
 Célibataire  
 Garde frontière  
 originaire de Croy, Romainmotier et Orbe domicilié à  
Brigue, Valais né à  
Croy le quinze décembre  
 mil huit cent nonante neuf fils de  
Georges Chevalier et de  
Julie ni Simonin  
 à Croy

2. Ramel Alice Louise  
 Célibataire  
 Tailleur  
 originaire de Château d'Or domiciliée à  
Bogis-Bossey née à  
Bogis-Bossey le trente un décembre  
 mil neuf cent six fille de  
Charles Edouard Ramel agriculteur et de  
Jenny Amélie ni Turrian  
 à Bogis-Bossey

Comme témoins :

1. John Rouquier Syndic à Bogis-Bossey  
 2. A. Doy employé C.F.F. à Terras

Les publications ont eu lieu à Brigue le neuf, à Croy à Orbe  
à Romainmotier, à Château d'Or et à Bogis-Bossey  
le dix novembre de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Croy, le vingt six novembre mil neuf cent  
vingt sept.

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
déposé par l'état civil de  
Brigue.

Les époux :  
Maurice Chevalier  
Alice Chevalier nie Ramel.

Les témoins :  
J. Rouquier  
A. Doy

L'officier de l'état civil :  
J. Secourteux

Communiqué au bureau de l'état civil de Romainmotier, Orbe  
Château d'Or et Croy.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 6 Secoultre et Pasrat  
née Menmet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secoultre Jules Edouard  
Célibataire  
Agriculteur  
originaire de Signy domicilié à  
Charannes de Bogis né à  
Signy le dix neuf août  
mil huit cent quatre vingt an fils de  
Jules Samuel Secoultre, décédé et de  
Jenny Henriette née Roguet  
à Signy

2. Pasrat Augusta Felise née Menmet  
Née Armand David Pasrat des le huit octobre 1818.  
Ménagère  
originaire de Sausanne domiciliée à  
Charannes de Bogis née à  
Charannes de Bogis le onze février  
mil huit cent trente six fille de  
Henri Menmet, décédé et de  
Marie Louise Anoise née Ducrot  
à Charannes de Bogis

Comme témoins :

1. Henri Seihaud cuisinier à Charannes de Bogis
2. Auguste Monod agriculteur " " "

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis le quinze  
au Brassus et Sausanne le seize et au Sentier le  
dix sept Novembre de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Charannes le neuf décembre mil neuf cent vingt  
sept.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé
2. " " de la fiancée
3. Promesse de mariage
4. Acte de décès du mari de la fiancée
5. Actes de publication à Charannes  
de Bogis, Sausanne le Sentier  
Sausanne et au Brassus.

Communiqué au bureau de l'état  
civil du Sentier, du Brassus  
et à Sausanne.

Les époux :

Edouard Secoultre  
Augusta Secoultre  
née Menmet

Les témoins :

Henri Seihaud.  
Auguste Monod.

L'officier de l'état civil :

Juste Secoultre

Registre des mariages A.

No 74  
Liegenhagen  
et Gervais

Rectification.

Par ordre du Jéte de Justice et Police du  
C<sup>o</sup> de Vaud du 8 novembre 1940, l'acte  
de mariage ci-dessus est rectifié en ce sens  
que le nom patronymique qui portait la  
ceux des intéressés, avant son mariage  
soit orthographié "Jaquier" et non "Jaquier".

Crans, le 12 novembre 1940.

L'officier d'état civil:  
Paul Felichet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liegenhagen Marcel, Pélicier  
libertaire  
Agriculteur  
originaire de Sarlequin domicilié à  
Crans né à  
Sceux le premier Septembre  
mil neuf cent un fils de  
Jean Louis Jules Liegenhagen à Vevray Valais et de  
Henriette née Jaquier décédée

2. Gervais Germaine  
libertaire  
Cuisinière  
originaire de Begnins domiciliée à  
Poumaz née à  
Sa Rippe le douze Juin  
mil neuf cent un fille de  
Charles Auguste Samuel Gervais à Poumaz et de  
Anna Caroline Sophie née Urmet décédée

Comme témoins :

- 1. Adèle Gervais couturière à Poumaz.
- 2. Charles Secrétan Agriculteur à Crans.

Les publications ont eu lieu à Begnins et Crans le vingt neuf  
et à Sarlequin et Poumaz le trente novembre de l'année  
courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le vingt un décembre mil neuf cent  
vingt sept.

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance du fiancé
- 2° " " de la fiancée
- 3° Promesse de mariage
- 4° Actes de publications de  
Crans, Begnins, Sarlequin  
et Poumaz

Les époux :

Germaine Liegenhagen  
née Gervais  
Marcel Liegenhagen

Les témoins :

Adèle Gervais  
Ch. Secrétan

L'officier de l'état civil :

Paul Felichet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Le n<sup>o</sup> 74 de la page 74 est celui de la dernière inscription  
faite d'ans l'année 1927. Ses deux doubles sont conformes :  
ce que nous certifions. Crans le 31 décembre 1927.  
Un double a été remis à l'Autorité cantonale le 7 janvier  
1928, conformément au § 14 de l'Ordonnance sur les Registres  
de l'état civil du 25 février 1910. S'officier de l'état civil :  
Juste Secrétan

Communiqué au Bureau de l'état  
civil de Cosset, Gilly et  
Begnins.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 1  
Reserchon  
et Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reserchon Charles Alfred  
Célibataire

Vignerons  
originaire de Pully, Vaud domicilié à

Charannes de Bogis né à  
au Sentier des Villards le trois janvier

mil neuf cent fils de

Suis Emile Reserchon agriculteur à La Rippe et de  
Marie Cécile née Goy, décédée

à  
2. Pittet Louise Berthe

Divorcée d'avec Gaud Henri dès le 8 Octobre 1923  
veuf

originaire de Sampigny domiciliée à  
Charannes de Bogis née à

Rollé le vingt un janvier

mil neuf cent quatre vingt treize fille de

Jules Louis Pittet, agriculteur et de  
Marie Adèle Henriette née Goy, décédée

à

Comme témoins :

1. M<sup>me</sup> Augusta Lumstein domiciliée à Crans

2. M<sup>me</sup> Brocard institutrice à Crans

Les publications ont eu lieu à Sampigny, Charannes de Bogis  
et Sixy le sept mars mil neuf cent vingt huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le quatre avril mil neuf cent  
vingt huit.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé

2. " " de la fiancée

3. Acte de mariage de la fiancée  
avec annotation du divorce

4. Actes de publication de  
Sampigny, Charannes de  
Bogis et Sixy.

Les époux :

Charles Reserchon

Berthe Reserchon née Pittet

Les témoins :

M<sup>me</sup> Lumstein

Brocard

L'officier de l'état civil :

Juste Seubert

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Sampigny et Sixy.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 2  
Wachsmuth  
et Gay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wachsmuth Jean Charles  
Divorcé d'avec Mademoiselle Cécile Marguerite de la <sup>Ducasse</sup> Jén. 1928  
Pasteur

originaire de Genève domicilié à  
Crassier, Haud né à

Genève le vingt six Janvier  
mil huit cent quarante trois fils de

Wachsmuth Adolphe pharmacien et de

Assmeta Alice Gerzat  
à Genève

2. Gay Marguerite Elise  
Célibataire

Sans profession  
originaire de Crans domiciliée à

Crans née à  
Crans le douze Mars

mil huit cent quarante six fille de

Gay Alexandre Henri, décédé et de  
Emma Marie Henrioud à Crans  
à

Comme témoins :

1. Eugène Gay technicien domicilié à Crans  
2. Charles Vicault agriculteur à Crans

Les publications ont eu lieu à Crassier, Genève et Crans  
le vingt six Mars mil neuf cent vingt huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans le onze Juin mil neuf cent vingt huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil de  
Gingins.

Les époux :

Marguerite Wachsmuth, née Gay  
Jean Wachsmuth

Les témoins :

Gay  
Eugène

L'officier de l'état civil :

Juste Secourde

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Gingins et Genève.

Registre des mariages A.

N° 3  
Gaulis et  
Berthout van Berchem

Rectification

Par ordre du Dépt de Justice  
et Police du Canton de Vaud  
du 17 Octobre 1938.

L'inscription du mariage  
ci-dessus est rectifiée en ce  
sens qu'au lieu, Ulrich Alfred  
Gaulis est désigné comme  
étant originaire non seulement  
de Lausanne, Cossonay, St  
Saphorin et Colombier, mais  
encore de Genève. n. l.

Crans le 20 Octobre 1938.

L'Officier d'état civil  
Nestlé Felichet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaulis Eugène Ulrich Alfred  
Célibataire

Juriste

originaire de Lausanne, Cossonay, St Saphorin et Colombier domicilié à

Berlin né à

Plampalais le dix-neuf juillet

mil neuf cent quatre fils de

Alfred Gaulis et de

Eugénie, Claude, Maria, Angiola née Perret

décédés

2. Berthout van Berchem Inès Alice

Célibataire

originaire de Genève et Crans domiciliée à

Crans née à

Crans le douze juillet

mil neuf cent cinq fille de

Paul Auguste Berthout van Berchem et de

Alice née Decker

à Crans

Comme témoins :

1. Paul van Berchem propriétaire au Château de Crans

2. Jean Gaulis domicilié à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cossonay, Genève

Crans le trente mai, à St Saphorin, Colombier

le trente un mai, à Berlin le premier juin mil

neuf cent vingt huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le neuf tout mil neuf cent vingt  
huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'état civil de  
Lausanne.

Les époux :

Eugène Gaulis  
Inès Gaulis née van Berchem.

Les témoins :

Paul Berchem  
Jean Gaulis

L'officier de l'état civil :

Juste Secoutte

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Lausanne, Cossonay  
St Saphorin et Colombier et  
à la Chancellerie.



Registre des mariages A.

N° 4  
*Rossier et  
Hermentyat*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Rossier Adolphe Auguste*  
Célibataire  
Agriculteur  
originaire de *Vinzel et Rougemont* domicilié à  
*Bogis-Bossey* né à  
*Birsinel* le vingt quatre *Octobre*

*mil neuf cent quatre* fils de  
*Gustave Henri Rossier, agriculteur* et de  
*Marguerite née Schumacher, sa femme*  
à *Bogis-Bossey*

2. *Hermentyat Alice Auguste*  
Célibataire  
originaire de *Crassier* domiciliée à  
*Commugny* née à  
*Commugny* le quinze *Juin*

*mil neuf cent huit* fille de  
*Jean Louis Hermentyat* et de  
*Aline Mathilde née Rouquier*  
à *Commugny*

Comme témoins :

- 1. *E. Dumarthey Jardinier à Tannay*
- 2. *J. Saffely domicilié à Tannay*

Les publications ont eu lieu à *Bogis-Bossey, Vinzel, Crassier, Commugny et Rougemont* le vingt huit *Septembre* de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Ceans* le douze *Octobre* mil neuf cent  
*vingt huit*.

Pièces déposées :

- 1. *Acte de naissance du fiancé*
- 2. *Acte de naissance de la fiancée*
- 3. *Actes de publications de Bogis-Bossey, Crassier, Commugny, Vinzel et Rougemont*

Les époux :

*A. Rossier*  
*A. Rossier née Hermentyat*

Les témoins :

*E. Dumarthey*  
*J. Saffely*

L'officier de l'état civil :

*Juste Secourteux*

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne du 10 septembre 1946 devenu définitif et exécutoire le 2 Octobre 1946, le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce.

Ceans le 24 Octobre 1946.

L'Officier d'état civil.  
*Henri Bichet*

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 2 Octobre 1946, le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarian.

*Bichet*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué au bureau de l'état civil de *Crassier, Commugny, Vinzel et Rougemont*.

*1424 23 Octobre 1946  
Le 24. 10. 1946*

Registre des mariages A.

N° 5. Bonzon et Etter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon François, Alexis  
Célibataire  
Jardinier  
originaire de Ormont-Dessous domicilié à  
Crans né à  
Château-d'Or le dix huit Août  
mil neuf cent quatre fils de  
Bonzon François Eugène, à Rossinières et de  
Lina Marie née Cardis, décédée

2. Etter, Hélène, Julie, Louise  
Célibataire  
originaire de Des Bayards (Neuchâtel) domiciliée à  
Eglisau (Zürich) née à  
Vienne (Autriche) le vingt quatre Juin  
mil neuf cent six fille de  
Etter Louis, décédé et de  
Marie Louise née Michaud  
à Eglisau (Zürich)

Comme témoins :  
1. Girard Elisabeth, à Vennes / Lausanne  
2. Etter, Rodolphe, à Eglisau (Zürich)

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessous; aux Bayards;  
à Eglisau, et à Crans le onze Septembre mil neuf  
cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le treize Octobre mil neuf cent  
vingt huit

Pièces déposées :  
1- Acte de naissance du fiancé.  
2- " " " de la fiancée  
3- Actes de publications de Ormont-  
Dessous; des Bayards; Eglisau  
et Crans  
4- Promesse de mariage

Les époux :  
François Bonzon  
Hélène Bonzon née Etter

Les témoins :  
Rodolf Etter  
Elisabeth Girard

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Ormont-Dessous, des  
Bayards et de Eglisau

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 6 Charrotton  
+ Sahy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charrotton Ernest Jules  
Célibataire  
Agriculteur  
originaire de Mont-la-Ville domicilié à  
Crans né à  
l'Isle le treize Octobre  
mil huit cent nonante sept fils de  
Charrotton Henri Sicien Agriculteur et de  
François né Rochat, à Crans

2. Sahy Edmée  
Célibataire  
Cuisinière  
originaire de Gingins domiciliée à  
Gingins née à  
Gingins le trente Septembre  
mil neuf cent fille de  
Jules Samuel Sahy et de  
Juli Charlotte né Bonnet  
décédés

Comme témoins :

- 1. Lara Jousson cuisinière à Crans
- 2. René Brocard propriétaire à Crans

Les publications ont eu lieu à Gingins et Crans le sept et à  
Mont-la-Ville le huit novembre de l'année courante.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le vingt trois novembre mil neuf  
cent vingt trois

Pièces déposées :

- 1° Acte de naissance du fiancé
- 2° " " " de la fiancée
- 3° Promesse de mariage
- 4° Actes de publications de  
Gingins, Crans et Mont-la  
Ville.

Les époux :

Charrotton Ernest  
Edmée Charrotton  
née Sahy

Les témoins :

Clara Jousson  
René Brocard

L'officier de l'état civil :

M. [Signature]

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Gingins et de l'Isle

Registre des mariages A.

N° 7 Chuat  
et  
Quayzin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuat Adrien Sois

Célibataire

Agriculteur

originaire de Giez, Vaud domicilié à

Crans né à

Giez le vingt huit

mil huit cent quatre vingt seize fils de

Henri Chuat décédé et de

Marie Sois nee Beylan

à Crans

2. Quayzin Justine Julie

Célibataire

originaire de Trélex domiciliée à

Borex née à

Borex le vingt trois

mil neuf cent cinq fille de

Quayzin Ferolinand Sois Pétier agriculteur et de

Elise Henriette nee Picot

à Borex

Comme témoins :

1. Eugène Gubler domicilié à Dissonne

2. Henri Chuat sellier domicilié à Crans

Les publications ont eu lieu à Crans le seize, Trélex et Borex  
le dix sept et Giez puis Grandson le dix neuf  
Novembre de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le quatorze décembre mil neuf cent  
vingt huit.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé

2° " " de la fiancée

3° Promesse de mariage

4° Actes de publications de

Crans, Trélex, Borex et Giez

Les époux :

Chuat Adrien

Chuat Justine

nee Quayzin

Les témoins :

Eugène Gubler

Henri Chuat

L'officier de l'état civil :

Juste Secoulbe

Communiqué au Bureau de l'état  
civil de Gingins et Grandson

N° 8  
Anselme  
et Stokry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anselme François Rodolphe  
Garde frontiere  
Veuf de Emma Marie nee Steiner des le 21 Juin 1827  
originaire de S. Isle Vaud domicilié à  
Charannes de Bogis né à  
S. Isle le neuf Janvier  
mil neuf cent un fils de  
Jules John Anselme agriculteur et de  
Tola Lucie nee Braissant  
à S. Isle

2. Stokry Henriette Marguerite  
Célibataire  
originaire de Charannes de Bogis domiciliée à  
Charannes de Bogis née à  
Crans le quinze Juillet  
mil neuf cent six fille de  
Stokry Jules François Souis agriculteur et de  
Aline Amélie nee Demoincel  
à Charannes de Bogis

Comme témoins :

1. Charles Linner Propriétaire domicilié à Crans
2. Henri Bernet à Charannes de Bogis

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis le seize  
et S. Isle le dix sept Novembre de l'année courante

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le quatorze décembre mil neuf cent  
vingt huit.

Pièces déposées :

1. Acte de mariage du fiancé
2. " naissance de la fiancée
3. " de décès de la femme du fiancé
4. Promesse de mariage
5. Actes de publication de  
S. Isle et Charannes de Bogis.

Les époux :

nee Stokry  
Anselme Fran.

Les témoins :

Ch. Linner  
Bernet

L'officier de l'état civil :

Juste Secourteux

Communiqué au bureau de l'état  
civil de S. Isle

Registre des mariages A.

N° 9 Vieux et Herren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vieux René Souis

Célibataire

Employé postal

originaire de Bossons domicilié à

Crans né à

Bossons le deux huit juillet

mil neuf cent sept fils de

Souis Samuel Vieux, décédé et de

Esther Amélie Scintine née Touchon

à

2. Herren Alice Emma

Célibataire

Couturière

originaire de Wühleberg, Bern domiciliée à

Crans née à

Planpalais Genève le cinq Mars

mil neuf cent six fille de

Gottfried Herren maréchal et de

Marie Caroline née Garillet

à

Comme témoins :

1. Wellhauser Antoine ébéniste domicilié à Genève

2. Madeline Herren domiciliée à Crans

Les publications ont eu lieu à Crans le deux neuf, Bossons

et Wühleberg le vingt novembre de l'année courante.

\_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Crans, le quinze décembre mil neuf cent

vingt huit

Pièces déposées :

1° Carte de naissance du fiancé

2° de la fiancée

3° Promesse de mariage

4° Actes de publications

de Crans, Bossons et

Wühleberg.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué au Bureau de l'état civil de Begnins et Wühleberg.

\_\_\_\_\_

Les époux :

Vieux René

Alice Vieux née Herren

\_\_\_\_\_

Les témoins :

Wellhauser Antoine

Madeline Herren

\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Juste Secoultra

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

# Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à  
né à

le  
mil cent

fils de  
et de

à

2.

originaire de

domiciliée à  
née à

le  
mil cent

fille de  
et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Inscriptions portant le n° 9 a la page 83 et la dernière de ce volume n° 1 V.  
 Sa suite se trouve dans le volume n° V qui commence par le n° 1 et finit par le n° 1 V.  
 Du 31 décembre 1928 jusqu'à la fin l'ordonnance fédérale du 26 février 1930 qui  
 est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. Sa clôture  
 de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles  
 prescriptions.

Le 31 décembre 1928.

Si Officier de l'état civil.

Jules Secrétan



# Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à  
né à

le  
mil cent

fils de  
et de

à

2.

originaire de

domiciliée à  
née à

le  
mil cent

fille de  
et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Inscriptions portant le n° 9 a la page 83 et la dernière de ce volume n° 1 V.  
 Sa suite se trouve dans le volume n° V qui commence par le n° 1 et finit par le n° 1 V.  
 Du 31 décembre 1928 jusqu'à la fin l'ordonnance fédérale du 26 février 1930 qui  
 est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. Sa clôture  
 de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les autorités  
 fédérales.

Le 31 décembre 1928.

Si Officier de l'état civil.

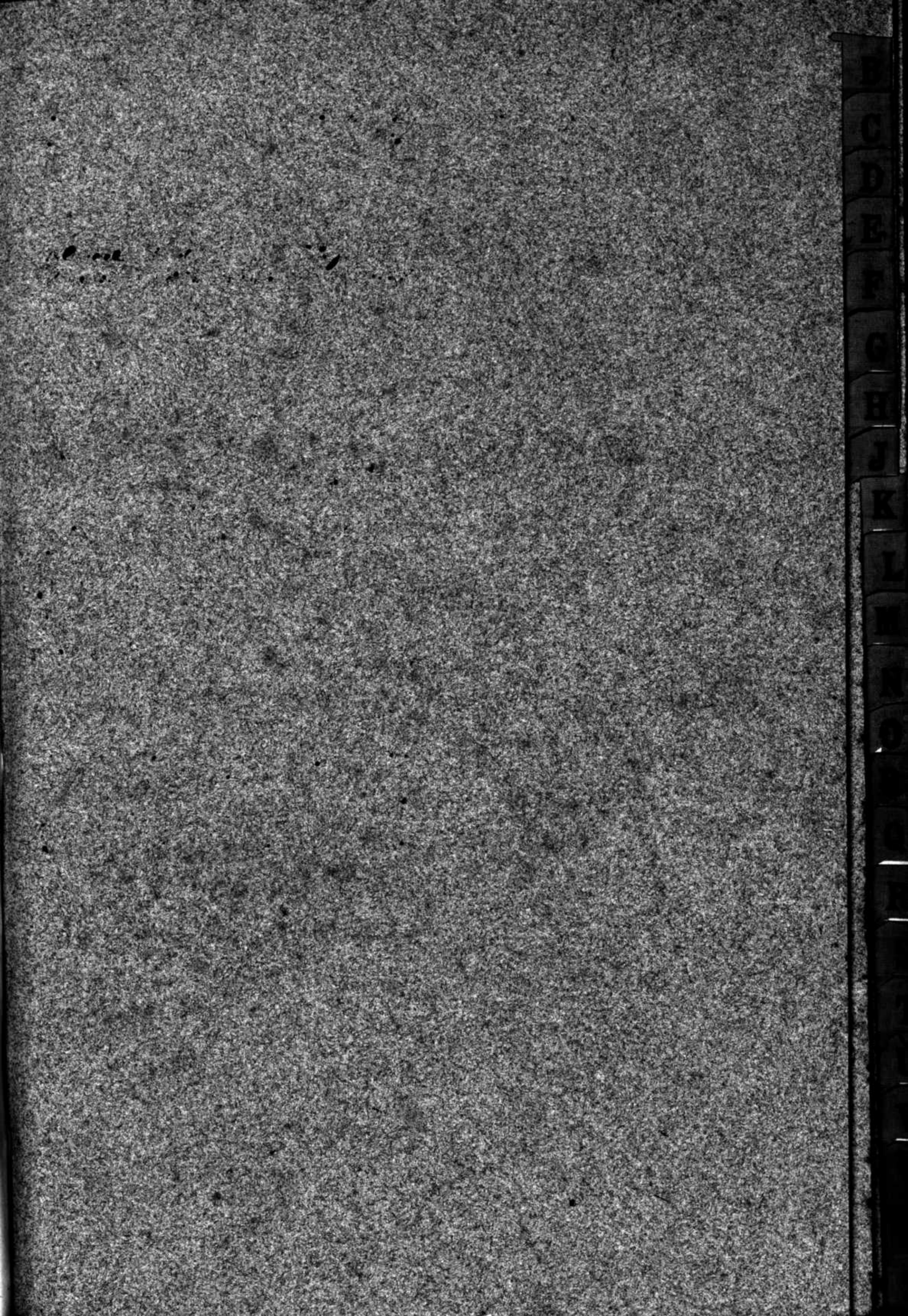
Jules Secrétan

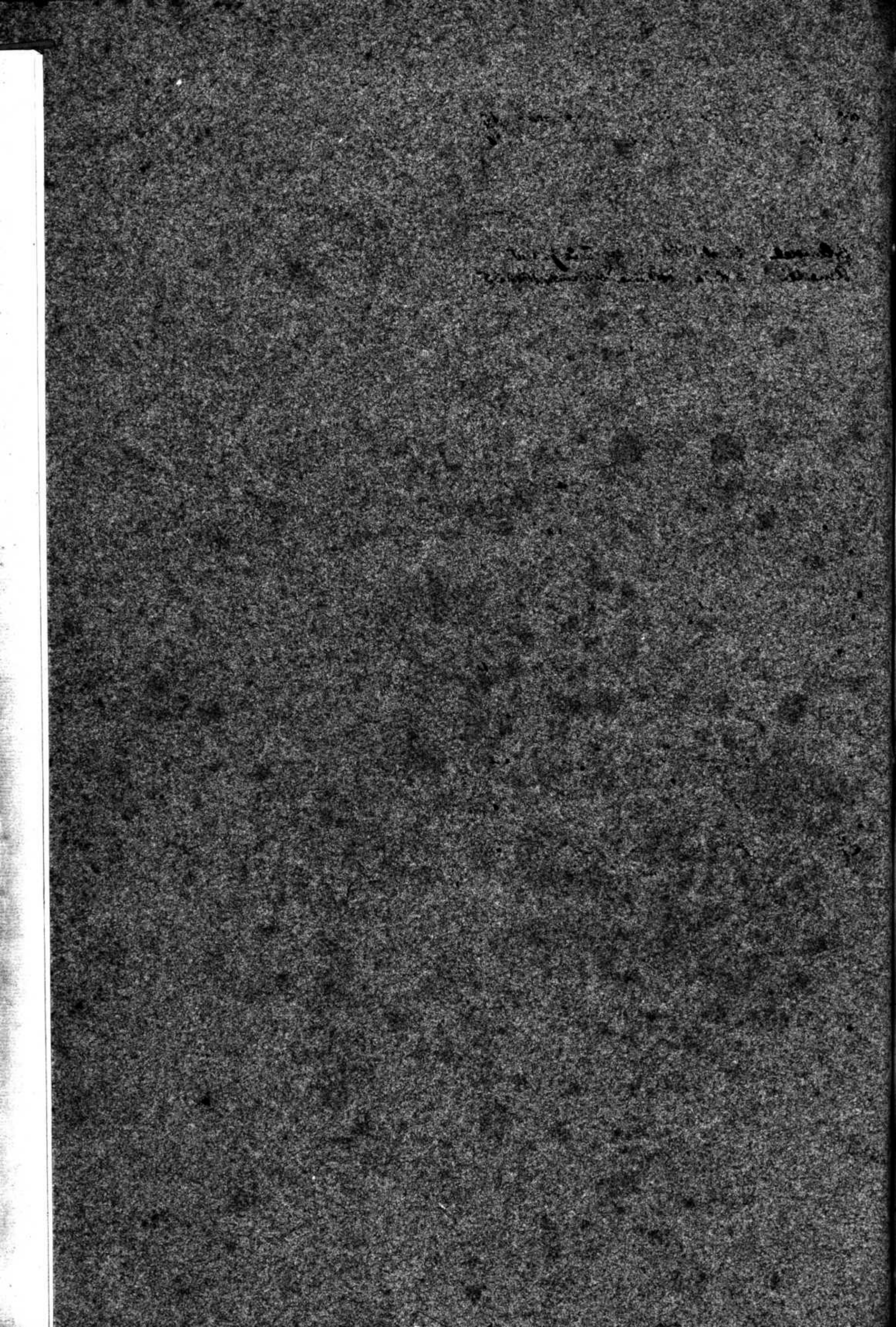






NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
			82				
<i>Orselme et Stokly de S. Isle</i>							





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
de Benoit et Berthout van Berchem			19				
Bory et Marguerite de Berne			20				
Bernand et Dufour			25				
Briggen	Alfred	Spiez (Berna)					
Bojard	Marguerite	Gilly	28				
Blondel et Poulin		Mont le Grand	33				
Blondelet	Arnold, Henri	Mont le Grand					
Amedei	Caroline, Josephine, Ferdinand (Stal)		35				
de Benoit	Marie, Louis, Frank	Berna et					
Berthout van Berchem, Odette Isabelle, Genevieve-Ville et Erasme			39				
Brilay	Marie-Francois	Lutry et Ford (d.) et					
Güthler, née Zellstab	Madeline	haischau (Russ)	40				
Bourguignon	Henri, Auguste	Bozis, Gosses et					
Saridel	Irabius et Chaniay (Marie-Julie)		41				
Bozencon	Andrie Eugène de	Dommelogget					
Berthoud	Jeanne Louise de	Collenbaisy	42				
Blondel	Emile Francois	Mont le Grand	38				
de Liondel	Emile Juliette de	Versoir					
Reichel	Edmond	de Geniere et	46				
Cherrier	Simone de	Selspens, Suserette					
Briggen	Adolphe	de Spiez et					
Boische	Clara Helene	de Saubraz	48				
Bessoud	John Henri	de Gossens et					
Gogniat	Marie Julia	Souise de Bernant	50				
Bornet	Auguste Ernest et						
	Lumstein	Emma Valentine	55				
Bornet	Henri	et					
Buenson	Edith Jenny	Josephine	53				
Barraud	Louis Henri	et					
Bornet	Marie Suzanne		61				
Bruquier	William Henri	et					
Billard	Francoisine	Berthe	65				
Borgaud	Henriette	Rachel Yvonne	70				
Borjon	Francois et Etter	Helene	79				

B

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

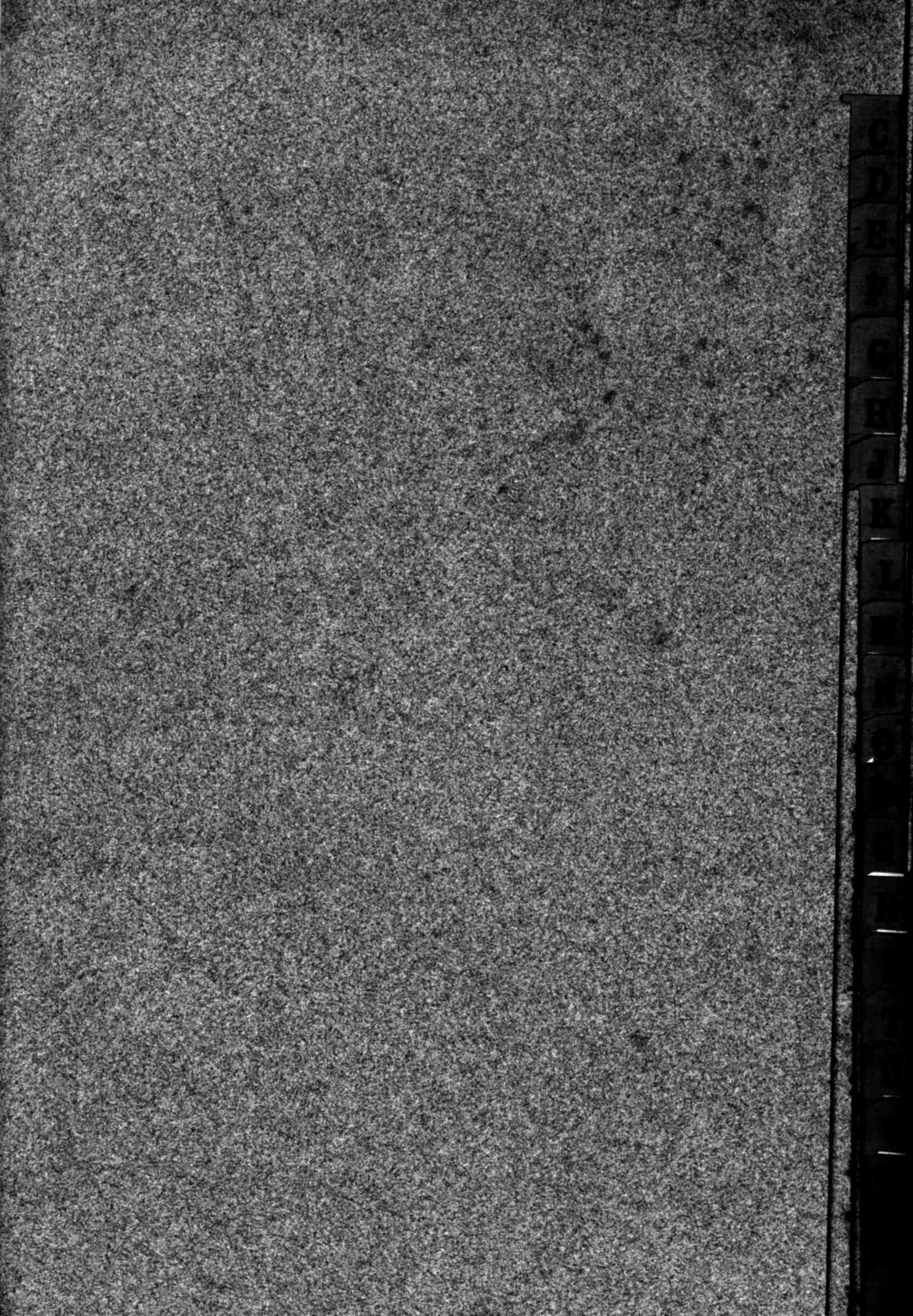
PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

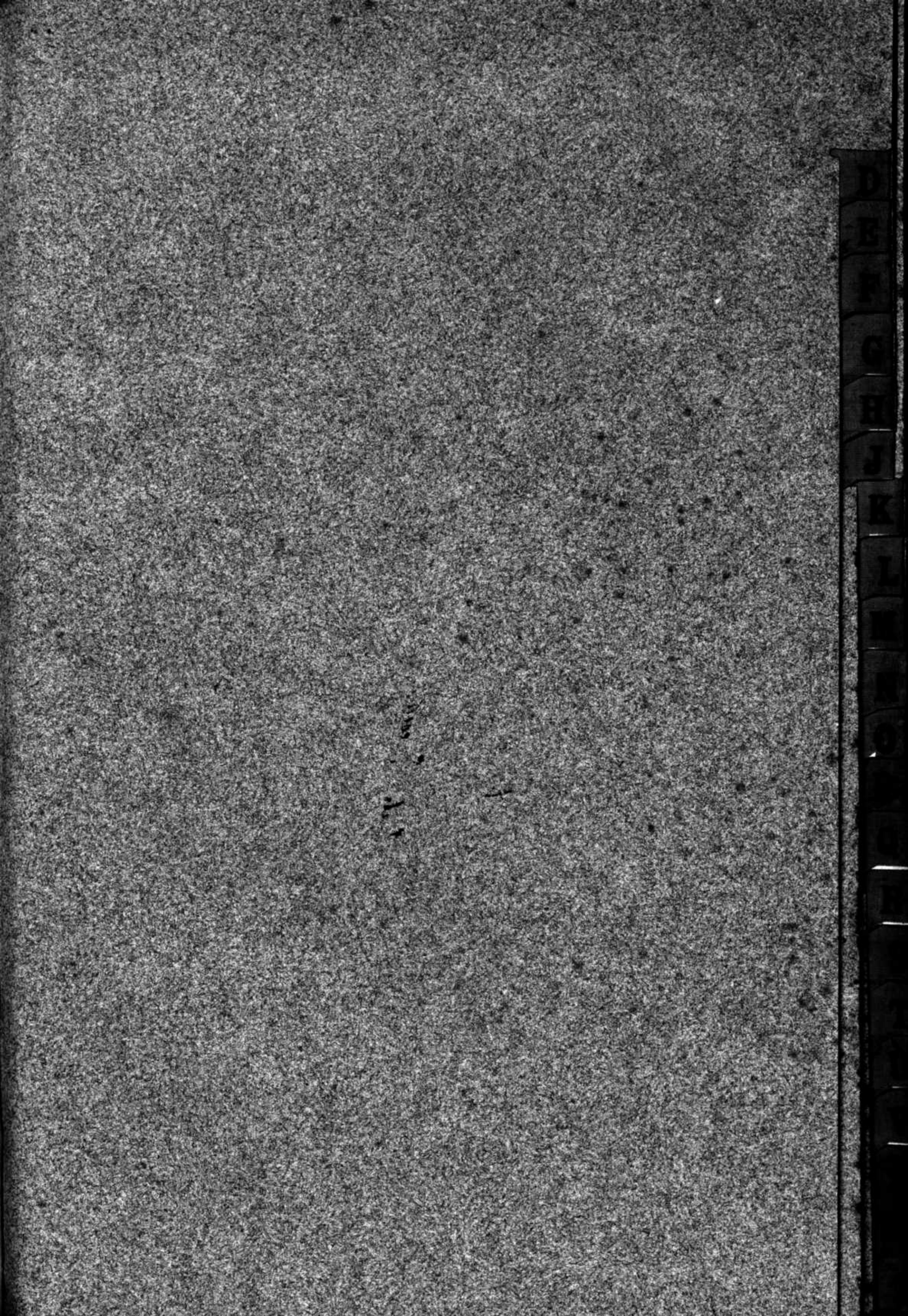






NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Eholle	Jules	Luaracon	31				
de Borne	Beate. Susanne	Château d'Or					
Chesrot et	André	Verrier	51				
Gali	Elisa Louise	Trétes					
Caboussat et	Morand	Armenet Clamey	67.				
Conod et	Duflon	des Clois et Bretonniers	68.				
Cheracier et	Hermel	Croy. Orbeete	72.				
Charrotton	et Lachy	Mont la Ville	80				
Chuat et	Quayxin	de Giez	81				







NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
<i>Dietrich</i>	<i>Frédéric Louis</i>	<i>Gampelen Beme</i>	<i>52.</i>				
<i>et reuse</i>	<i>Somboret</i>	<i>ni Taton</i>					
		<i>fronçaise</i>					



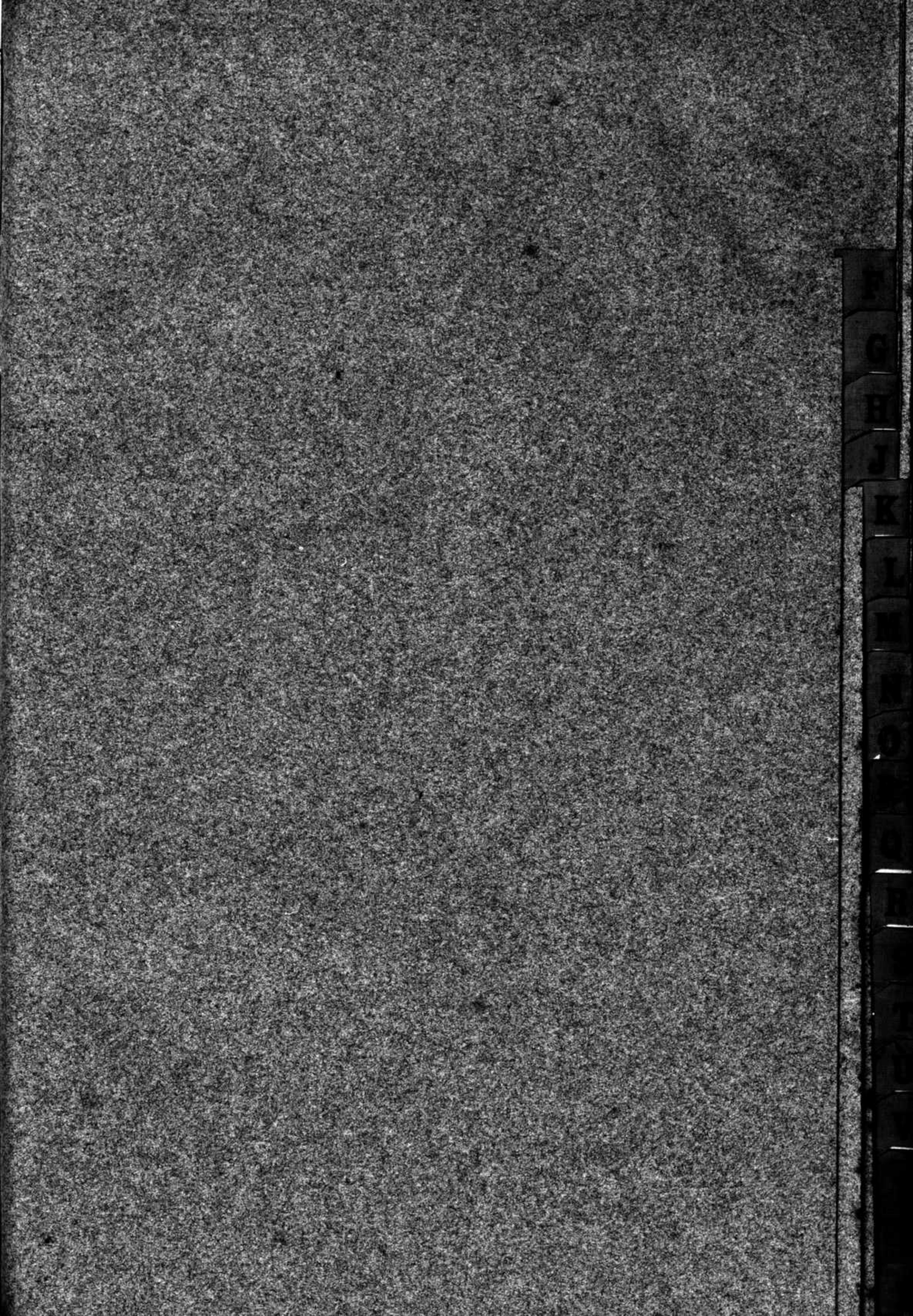


















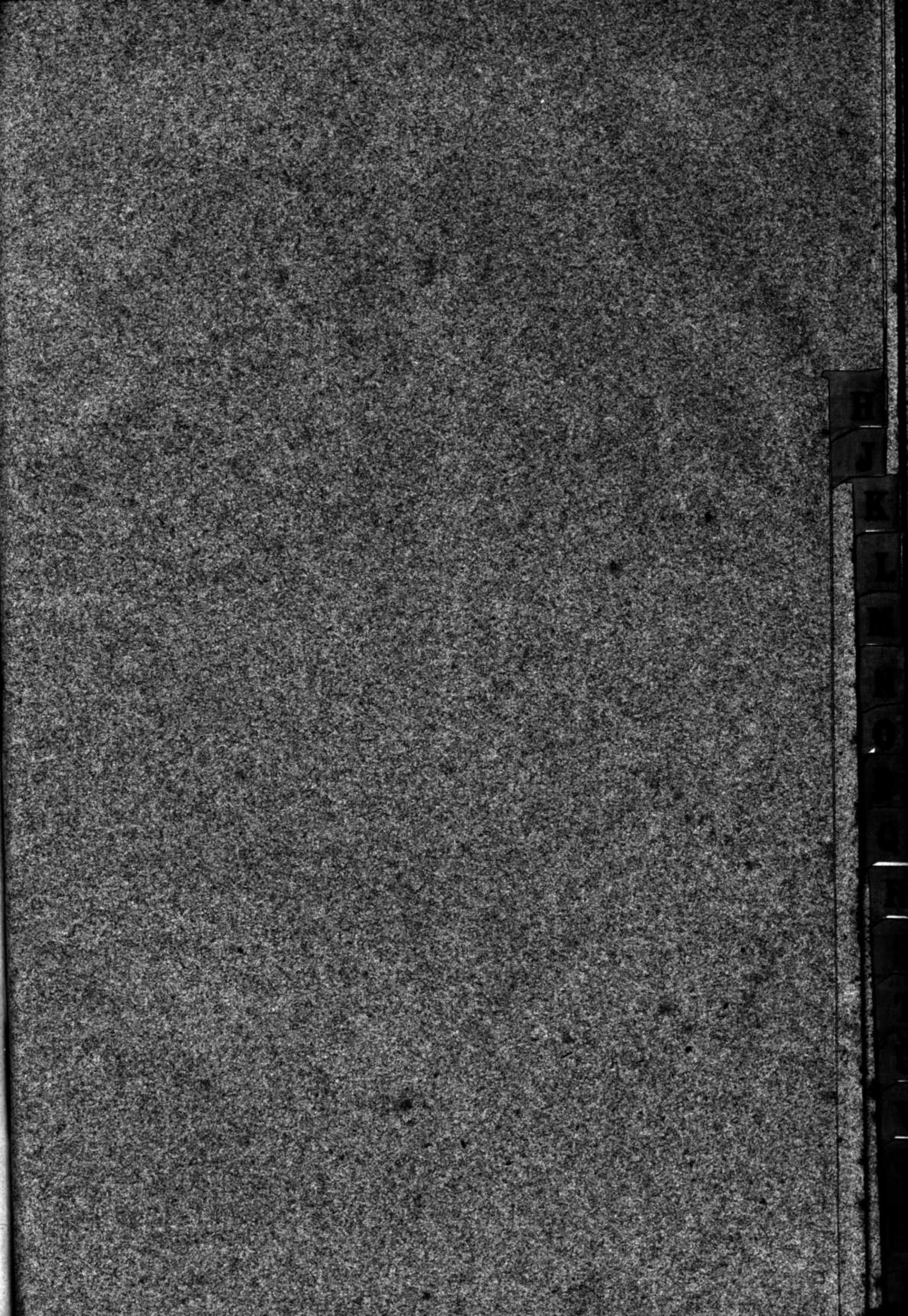
1940  
1941  
1942  
1943  
1944  
1945  
1946  
1947  
1948  
1949  
1950





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Gay	Victor Emile	Crans	8				
et Bidaut	Marie Marguerite	Cully et Lutry	in				
Golay	et Blanchard		15				
Galland	et Berthout	van Berchem	16				
Guignard	John et Eschler	Jeanne	54				
Gardin	Suis et Garry	Suisse	69				
Golay	Marie Henri et Golay	Grachelly	71				
Gaulis	et Berthout	van Berchem	72				



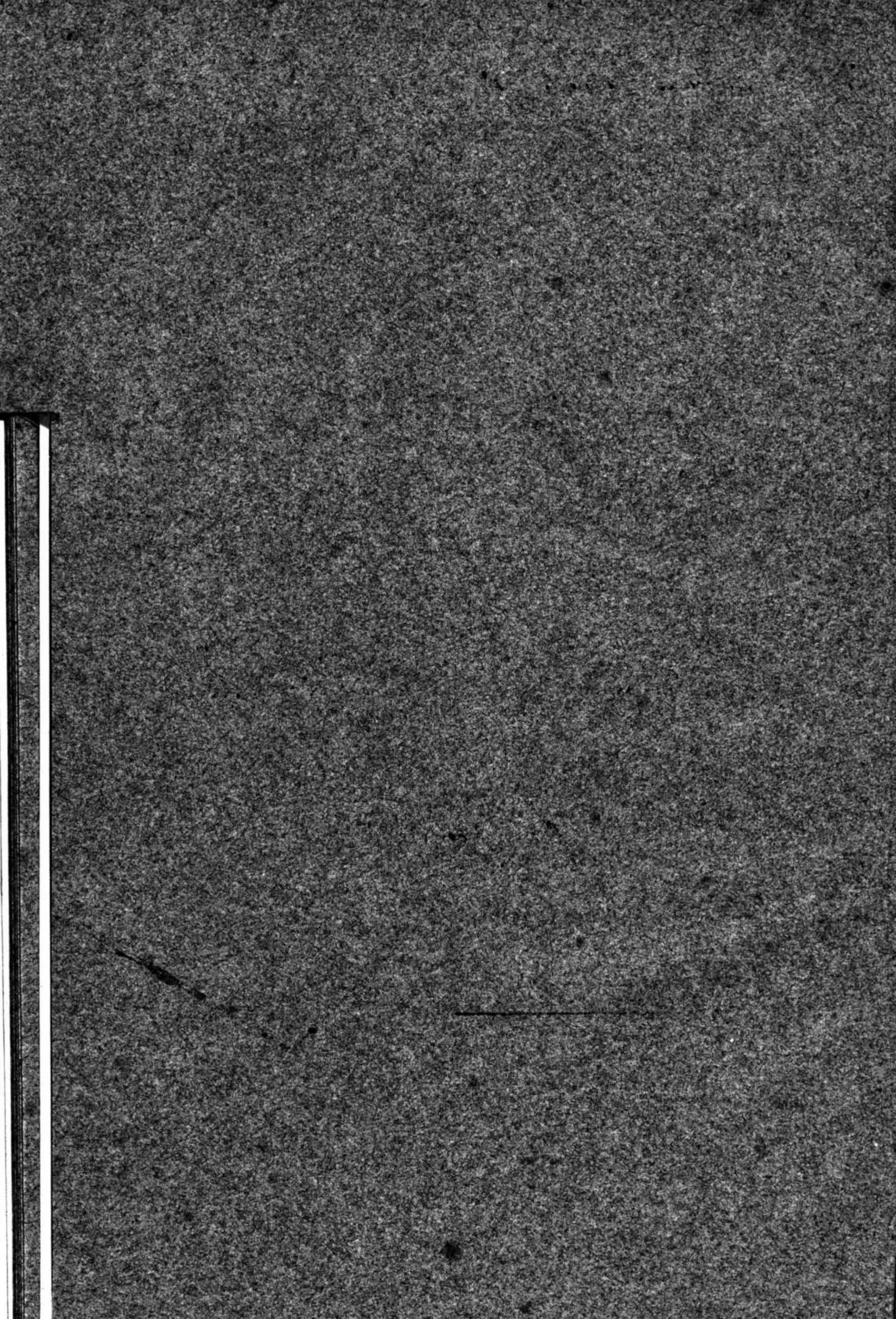




NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Heidiger	Sucien	Leinoberg	14				
	<i>et</i>						
Bullox	Wick	Sachsen	15				
Hauselmann	Helix		37				











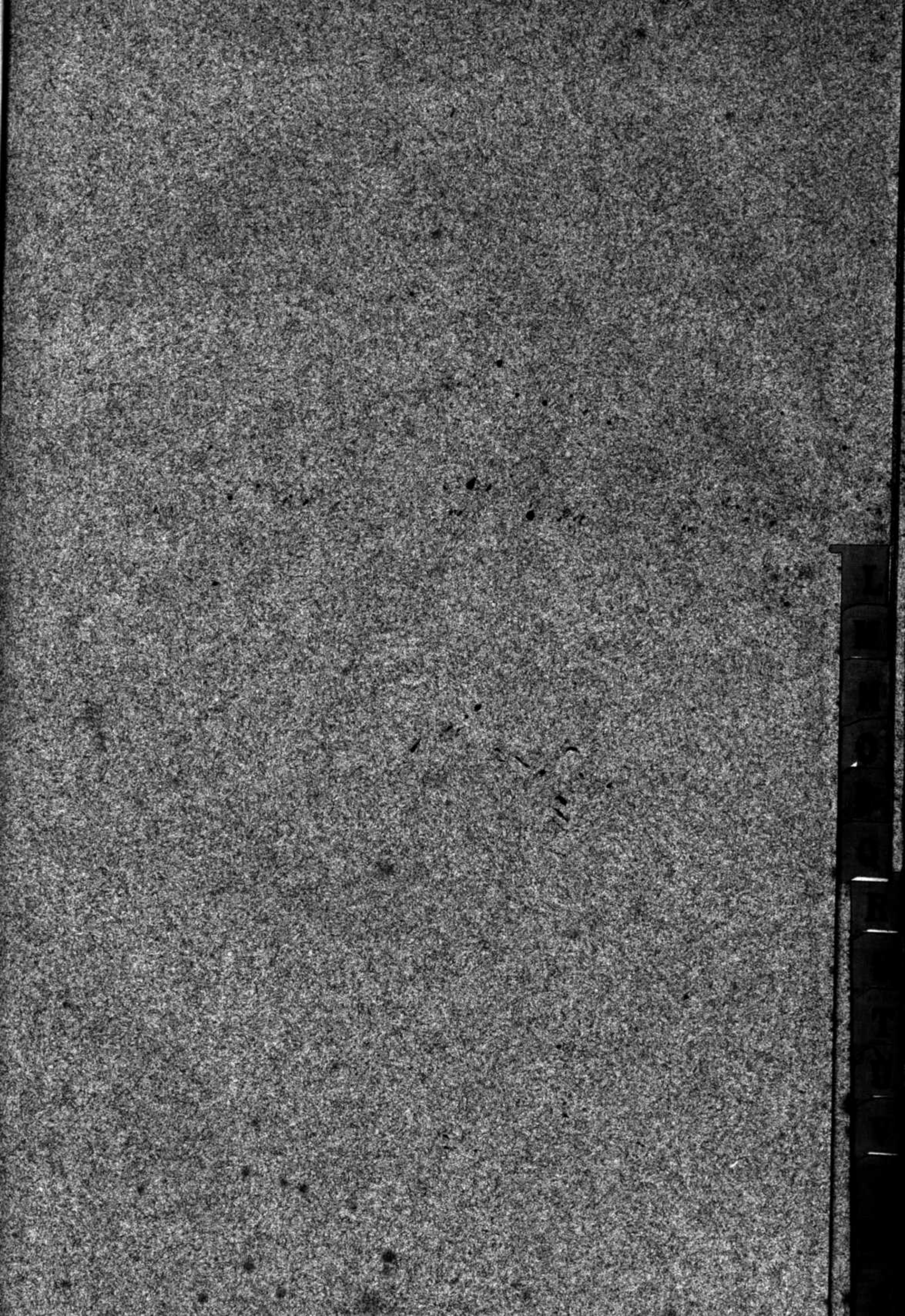






NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Hestig	Charles	Suis	Leftigen				58
et Scheidegger	Emma	Lunissvabed	"				
Heseler	Ernest	Sitzelfliche	36				
et Schammer	Emma	Wolden	"				





1870

1871

1872

1873



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Siardon et Bill	Emile François Ida	Montherose Hennonville	3 d°				
Siardon et Demoinse	Maxime Félix Louis Delfine	Montherod Crans	7 d°				
Sacot et Rougnier Secourte	Francis Louis Olive Berthe Jules Solouard et Parvate Auguste	Celigny Bogis Bossay Sarrat Auguste	92. 73				



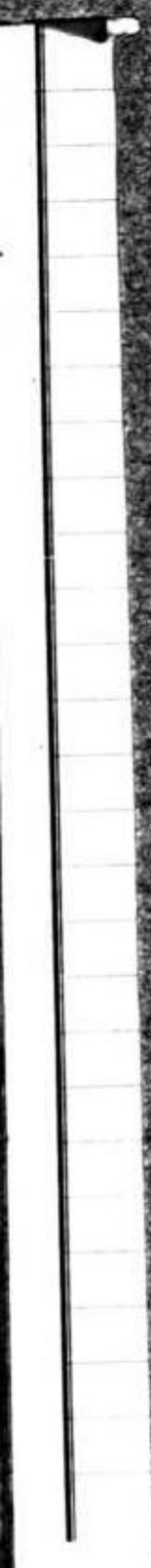




3049	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	Moarquerat	Marius	Lidouan de Luby	1				
	et Moisteli	Marie	Lyssach	"				
	Moichet	Gustave	Adolphe Rougemont & Comin	26				
	et Moitrat	Jenny	Jeanne de France	"				
	Mottaz	Ernest	Arlois Syens	32				
	Sylvestre	Angelina	France	"				
	Meyste	Robert	Maitherey par Thionville					
	Mutin	Estelle, Louise	Divoine (ain)	34				
	Mottaz	Armand	Syens et					
	Patthey	Eric	Moarquerite Feier	43.				
	Mugnier	John	Bogis-Bosse	45				
	et Decré	Anna	Antoinette Commugny et Genire					
	Magnin	Fernand	Fournet	49				
	et Hornet	Souise	Château d'Or					
	Mühlmann et	Wuggehor	Durrenroth	56				
	Mourtin et	Sollan	Chasannes de					
		Bogis et	Château d'Or	12				









**NOM****PRÉNOMS****ORIGINE****PAGE****NOM****PRÉNOMS****ORIGINE****PAGE**

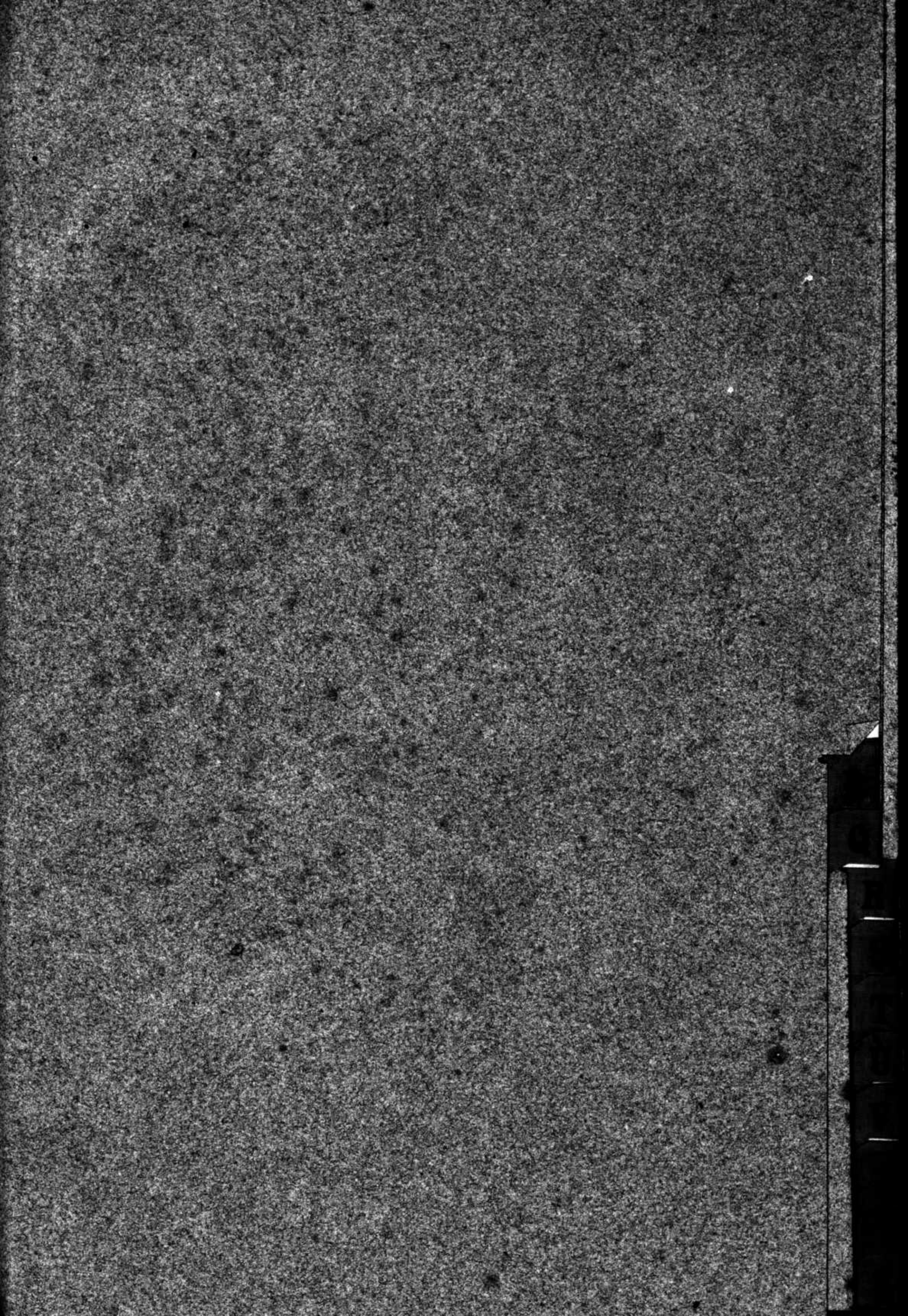


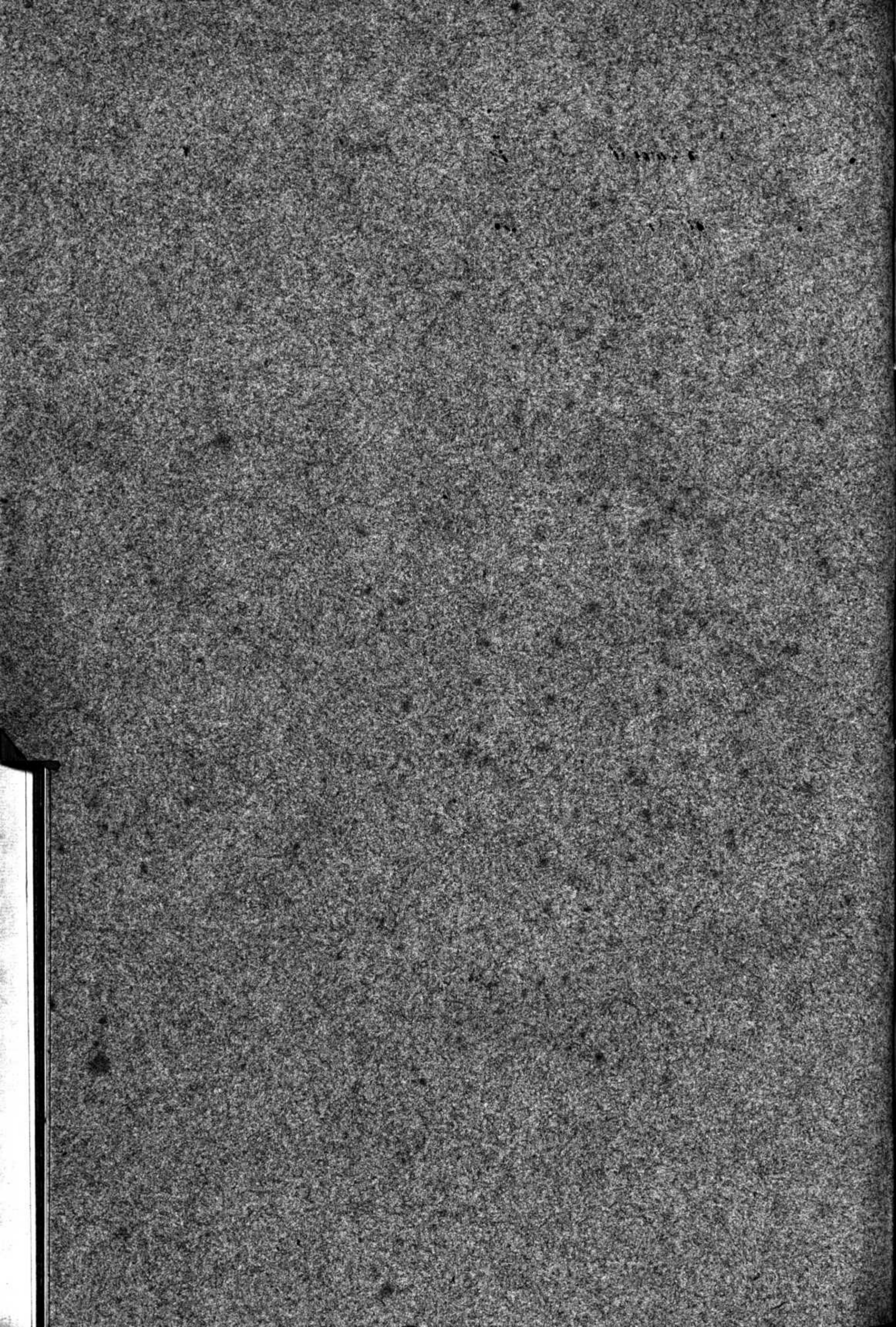














NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Traderwand	Davis	Corcelles p. Payenne	13				
et Lachat	Hortense, Augusta	Vésilly (H <sup>e</sup> Savoie)	"				
Felichet	et Raymond		18				
Traderwand	James	Corcelles p. Payenne					
et Zornet	Rose, Alice	Château d'Vez	30				
Felichet	et Raymond		56				















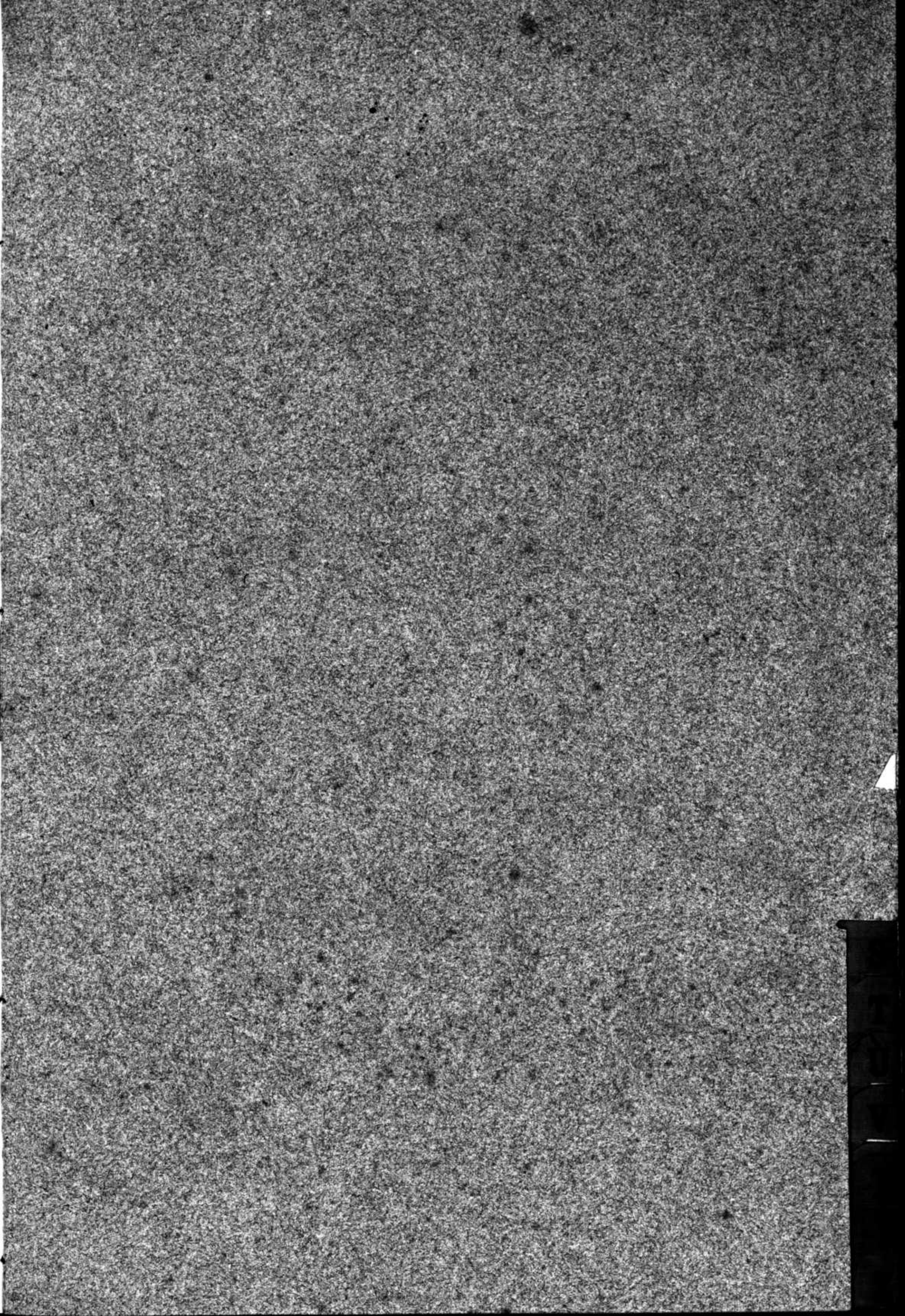
UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

1900 f. d.



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Parnet et Chevallier	Jules François Jeanne Louise	Château d'Arx Puidoux	5.				
Rolaz et Bourquignon	Auguste Julie Isabelle	Gilly Ornex / Lyon	9				
Roy et Stoly	Pierre Edouard Lucille Eugénie	Gussy Guroz Cravanay de Goy	29				
Rosset et Gaudin	François Sophie	Siem	57				
Reserchon et Pittet			75				
Rossier et Hermyjat			78				







NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Stokry	Jules Louis	Charannesde					
et Bron	Heléne Augusta	Bogis	4				
Sasary	et Blanc	Jayenne	11.				
Sottas	et Sechaud	ni Coemmet	59				
Schrab	et Giddey	Chietrus	60				



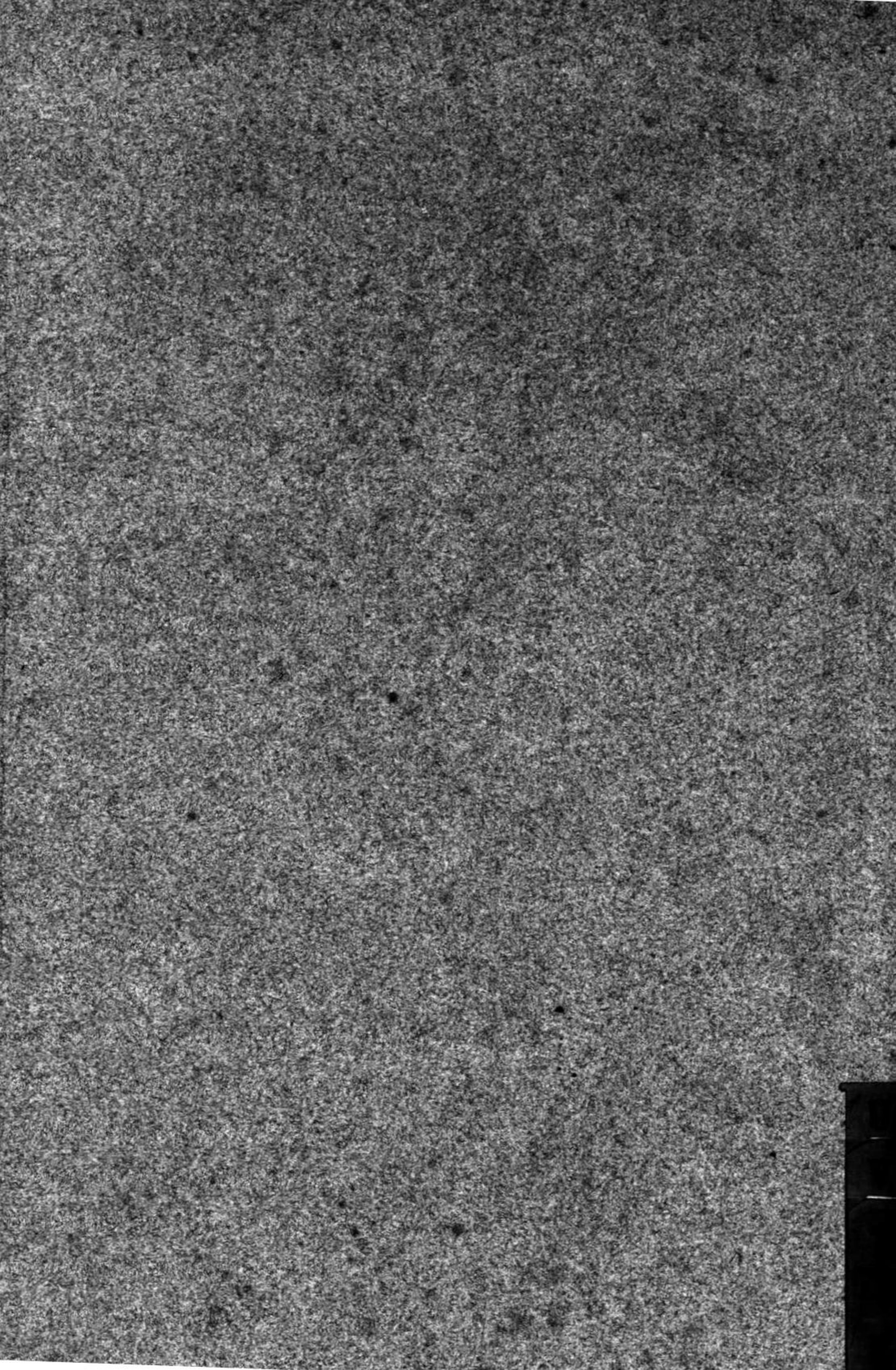


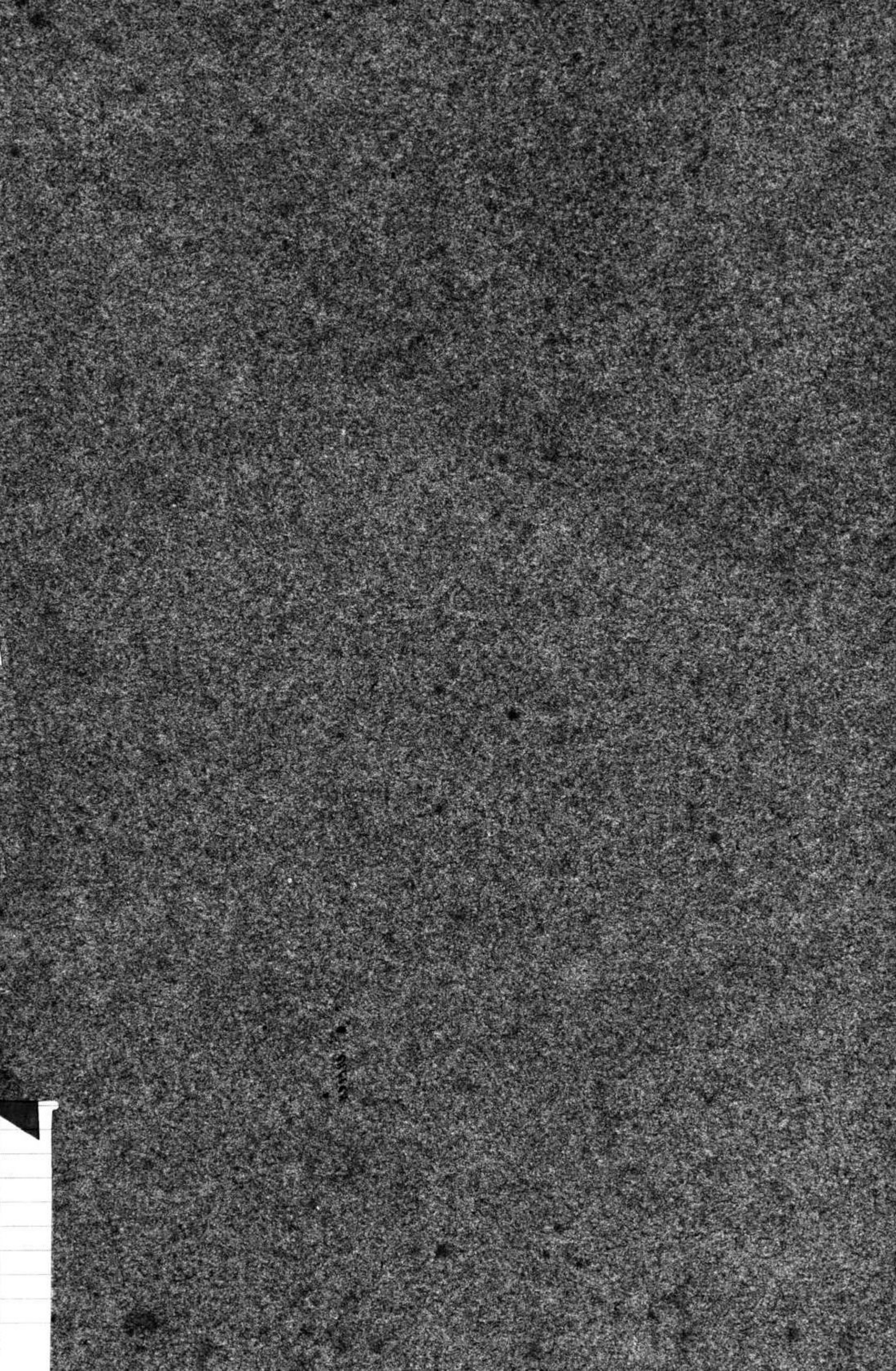




NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Turrian	Jules, Louis	Clav. de Bois Château d'Or	23				
Ouscher	Bertha, Sophie	Pigy (Oau)	..				
Papuy	Henri Alexis	Tenny le Forat et	44				
Bornet	Jeanne	Château d'Or	..				













Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be a few lines of script.



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Wullier	Paul	de Craus	2				
et Moagnin	Marthe Louise	de Fournes	d°				
Vesin	Julien Joseph	Cormones	21				
Charolonnais	Céline	Domolien	"				
Valther	Johann. Rudolf	Zauggereid	22				
et von Berg	Antoine, Irène	Alleuogne	"				
Wullier	Louis Armand	Craus	24				
et Semoz	Jeanne Julie	Tamay, des Cullys	"				
Viclod	Paul Albert	Ormont-Dessus	27				
et Pastore	Sidonie	Italie	"				
Wachsmuth	Jean Charles	Genève	70				
et	Gaye	de Craus	"				
Vieux et	Herrin de	Prassins	83.				







